

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2420 - MARDI 29 SEPTEMBRE 2015



Une attitude des députés lors d'une séance plénière

ASSEMBLÉE NATIONALE

Un projet de loi
sur le référendum
en gestation

Matata Ponyo a adressé récemment une requête au vice-Premier ministre de l'Intérieur lui demandant de faire des observations sur la proposition de loi portant organisation du référendum en RDC qui lui est transmise par l'Assemblée nationale. À l'opposition, on craint de voir cette proposition de loi être utilisée à des fins de modification de la Constitution en ses dispositions verrouillées (cas de l'article 220 portant sur la limitation du mandat présidentiel) dans le but de donner un quitus à une prolongation du mandat présidentiel au-delà de 2016. Pour la coalition au pouvoir, cette proposition de loi, du reste constitutionnelle, cherche simplement à doter la RDC d'une loi organisant le référendum comme c'est le cas avec les élections, sans arrière-pensée de modifier la loi fondamentale. Le texte initié par les députés Lucain Kasongo et Simplicie Ilunga pourrait être examiné au cours de la prochaine session ordinaire de mars.

Page 11

VIE DES PARTIS

Le FLNC et l'Abaco scellent
un partenariat politique

Les deux partis historiques qui avaient cheminé ensemble (1958-1965) en faisant valoir leurs velléités indépendantistes lors du congrès de Kisantu en 1959 tentent, plus de cinquante ans après, d'exhumer le plan de développement qui en est sorti pour une mise à jour. C'est en vertu des repères historiques qui sous-tendent leur action politique commune depuis 1960 que le Front national de libération du Congo (FLNC) et l'Alliance de base pour l'action commune

(Abaco) ont pris l'option d'œuvrer dans une synergie porteuse d'espoir pour la Nation congolaise dans le cadre d'un partenariat orienté vers le futur. Ces deux partis sont tentés aujourd'hui par l'idée d'explorer en commun la route de l'avenir en marchant sur la voie de la démocratie et de développement. Et à travers ce nouveau deal, ils tiennent à manifester leur « congolité positive » marqué par des valeurs d'altruisme et de morale politique.

Page 11



Dianzenza Edouard et Luwawu Lekoy concluant le partenariat politique

LIGUE DES CHAMPIONS/DEMI-FINALE

Mazembe s'incline face à El Merreikh à Khartoum

La demi-finale aller de la Ligue des champions 2015 a tourné à l'avantage d'El Merreikh qui a battu à Khartoum le TP Mazembe de Lubumbashi. Le but marqué sur le terrain de l'adversaire par les joueurs de Patrice Carteron pourrait les qualifier au match retour en cas d'une victoire d'un but à zéro à Lubumbashi. Les Corbeaux sont donc passés à côté d'un résultat d'égalité en terre soudanaise. Il y a lieu de se tourner maintenant vers le match retour prévu pour le 4 octobre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi.

Une victoire d'un but à zéro au minimum est impérative pour per-



TP Mazembe de Lubumbashi

mettre au TP Mazembe d'accéder en finale de cette compétition, une quatrième finale en compétitions africaines (Ligue des champions et Coupe de la Confédéra-

tion) en six ans. Cependant, il faudrait se méfier des Soudanais qui ne viendront pas en victimes expiatoires.

Page 14

DROITS DE L'HOMME

Le Ceprodhac dénonce
l'occupation illégale des
concessions appartenant
à autrui

Dans un point de presse tenu en début de week-end, l'ONG Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'Homme (Ceprodhac) a exprimé son désaccord face à ce qu'elle a qualifié de déni de justice dans les affaires d'occupation illégale et de la spoliation par des militaires et des civils, des terrains (concessions Bieme, à Kinsuka/CPA, Minkoti, du clan Kinzinga, et Mayenda, dans le territoire de Kasangulu) appartenant à autrui.

En plus d'appeler les autorités à faire respecter les décisions judiciaires prises dans le cadre de ces affaires, le directeur national de cette association, Guillaume Muzambakani, a également menacé de citer devant la presse les noms des auteurs de ces actes si, dans un bref délai, les propriétaires de ces biens ne rentreraient pas dans leurs droits selon les jugements rendus.

Page 12

ÉDITORIAL

Réalisme

Comme il fallait s'y attendre, la Russie a poursuivi hier, à New-York, la démarche qu'elle avait engagée il y a plusieurs mois : à savoir convaincre l'ensemble de la communauté internationale que ce n'est pas en abattant Bachar al Assad en Syrie que l'on ramènera la paix au Proche et au Moyen-Orient. Ce faisant, elle a démontré que le réalisme est plus efficace pour la restauration de la paix là où celle-ci se trouve menacée que les envolées lyriques, les gesticulations diplomatiques, les actions hasardeuses de l'une ou l'autre des puissances qui la critiquent.

Ne revenons pas une fois de plus sur la crise libyenne qui a montré où mène la méconnaissance des problèmes par ceux qui invoquent la défense des droits de l'Homme pour agir dans le désordre avec, comme conséquence, des drames sans fin. Arrêtons-nous, en revanche, un instant sur le caractère très symbolique de la victoire que Vladimir Poutine est sur le point de remporter car, n'en déplaise à ses détracteurs, celle-ci sera porteuse de grands espoirs pour les décennies à venir.

Dès lors, en effet, que la communauté des nations appréhendera les problèmes qui se posent à elle en s'attaquant aux racines du mal qui la ronge et non en agissant dans le seul but d'appliquer des principes de gouvernance inadaptés aux crises qui déstabilisent le monde, la paix aura une chance sérieuse d'être restaurée là où elle se trouve menacée. Abattre Bachar al Assad en Syrie comme l'ont été Saddam Hussein en Irak et Mouammar Kadhafi en Libye ne pouvait qu'aggraver le mal qui ronge cette partie du monde au lieu de le guérir ; l'assister en dépit de ses manquements est faire œuvre de sagesse.

Un pas décisif ayant été franchi dans les dernières heures sur la voie du réalisme, il convient d'observer maintenant avec attention si des actes concrétiseront les bonnes intentions affichées dans le cadre de la Maison de verre de New-York, ou si les grandes puissances vont à nouveau se déchirer sitôt la scène des Nations unies désertée par les acteurs de la pièce qui s'y joue. L'Histoire est si riche en retournements de ce genre que l'on doit se garder de crier trop tôt victoire. Disons seulement, pour l'instant, que l'enjeu de la partie d'échecs à laquelle nous assistons est si grand que les joueurs n'ont pas droit à l'échec.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le CPR harangue la vigilance

Le président du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé Hydevert Mouagny, a effectué des descentes dans quatre quartiers d'arrondissements distincts, le 27 septembre, à Brazzaville. L'essentiel de son message portait sur la vigilance suite à l'annonce du référendum.

« Le but était de demander aux populations de Brazzaville en rapport avec l'annonce du chef de l'État de ne pas se laisser instrumentaliser et d'être vigilant parce qu'aujourd'hui, certains hommes politiques cherchent à déplacer le débat politique. Nous ne le permettrons pas pour avoir déjà subi dans ce pays. Il fallait quand même prévenir ces populations des dangers à venir, surtout par le caractère séditionnel des propos souvent tenus par certains acteurs politiques de l'opposition », a déclaré Aimé Hydevert Mouagny.

Les populations des quartiers issus des arrondissements Mfilou, Ouenzé, Mougali et Poto-poto ont été sensibilisés aux raisons de la convocation du référendum constitutionnel. C'est devant un public à majorité jeune que le président du CPR a prêché la paix,



Les jeunes de Mfilou

l'amour, la tolérance prônant ainsi l'égalité des chances. Dans son discours, l'initiative référendaire et l'appel à la vigilance revenaient comme un leitmotiv.

« On ne décrète pas la paix. Les vrais démocrates remettent le pouvoir au peuple. Le référendum est un acte démocratique et non anti-constitutionnel. Euvrons ensemble pour construire et développer le pays. Sinon l'émergence ne sera qu'un vain slogan », a déclaré Aimé Hydevert Moigny avant de mettre en exergue les nombreuses réalisations du président de la République. Ainsi, il a insisté sur l'appropriation par les populations des valeurs patriotiques. En clair, le CPR s'érige en contre-propagandiste du « non » au changement

de la Constitution. Il a cependant saisi cette occasion pour passer son message sur les conclusions du dialogue de Sibiti qui, pour l'essentiel, appelait à un référendum d'initiative populaire. « Des acteurs politiques veulent profiter de l'immaturité politique de certaines couches de notre population pour essayer de travestir tout simplement la vérité déformant le sens même de ce que veut dire référendum. Par référendum, j'entends considération et respect du peuple parce qu'on remet la parole et le pouvoir au peuple pour départager les deux camps, notamment ceux du « oui » au changement et ceux qui veulent le statu quo », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

BRAZZAVILLE

Les conseillers réclament leurs émoluments

Le 25 septembre à l'hôtel de ville, les élus locaux ont réclamé leurs indemnités de session. Ils ont porté cette doléance au cours de la descente parlementaire effectuée par le collectif des sénateurs élus à Brazzaville.

En session depuis le 21 septembre, ces conseillers menacent d'arrêter les travaux si d'aventure cette prime n'est pas payée. Ils ont en outre demandé que le montant de celle-ci soit revu à la hausse. Les élus locaux demandent également un fixe mensuel. A cet effet,

les participants ont décidé de remettre cette doléance sur la table lors de la session prochaine, avant de décider de commun accord de la mise en place d'une commission de suivi sur cette question.

Ce débat a été instauré après la restitution de la 39^{ème} session administrative du Sénat au cours de laquelle, quatorze affaires sur 24 ont été adoptées. Les préoccupations de ces élus locaux ont porté, entre autres, sur l'endettement du Congo avec la signature des conventions de crédit, la création de plusieurs hôpitaux

généraux et sur l'équipement des hôpitaux existants, les descentes des conseillers, les sinistrés de Mpila. Ils ont également énuméré les disparités existant dans la répartition territoriale, tant pour les sénateurs que pour les élus locaux. « Que nous soyons à Kinkala ou à Owando là où il n'y a que 57 conseillers les taux sont les mêmes qui sont payés. Les sénateurs de Brazzaville sont ceux qui contribuent le plus en direction de leurs mandants... », a conclu le sénateur Théophile Adoua.

J.M.L.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Le plaidoyer de Saturnin Jean Claude Ntari

Le président de l'association Elikia 2016 qui s'est exprimé le 25 septembre lors de la célébration du 5e anniversaire de sa création, a invité ses membres et l'ensemble du peuple congolais à redoubler de vigilance pour que le référendum annoncé par le chef de l'Etat ne soit pas remis en cause.

Créée le 25 septembre 2010, l'association Elikia 2016 a commémoré son 5e anniversaire dans le 2e arrondissement de Brazzaville, Congo, au moment où des acteurs politiques commentent, chacun à sa manière, la récente annonce faite par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur l'adoption de la nouvelle constitution. Interpellé par le décor de turbulence que veulent planter certains hommes politiques, le président de cette organisation a réaffirmé son soutien aux actions du chef de l'Etat.

« Nous sommes tous invités, chers membres de l'association, à nous prononcer sur la nature de nos institutions de demain. Je vous demande d'être prêts pour ce rendez-vous très déterminant pour l'avenir de notre pays. Je vous exhorte par conséquent à vous mobiliser, aux côtés d'autres forces de progrès, pour aller exprimer bientôt, votre Oui massif pour le vote de la nouvelle constitution, en vue de l'avènement d'une nouvelle République », a exhorté Saturnin Jean Claude Ntari.

Selon Elikia 2016, l'idée de continuer avec l'actuel chef de l'Etat à la tête de la nation procède d'un postulat de souveraineté. Cela, a-t-il dit, résulte de nombreux témoignages de confiance recueillis sur toute l'étendue du territoire national. « En effet, ce n'est pas une vue de l'esprit de dire que c'est bien le peuple congolais, à travers toutes ses forces vives, qui réclame Denis Sassou N'Guesso, au grand dam de ceux qui croient détenir le monopole de l'estime publique », a-t-il poursuivi.



Saturnin Jean Claude Ntari prononçant son allocution

Signalons que les jeunes et les femmes d'Elikia 2016 ont également rendu publics des messages dans lesquels ils ont plaidé pour la consolidation de la paix à travers le pays. Par exemple, les jeunes ont, dans leurs cris de cœur, demandé aux parents de penser avant toute chose à la paix, dans toutes leurs actions politiques. « Le Congo, le pays que vous allez nous léguer a redoré son blason à l'extérieur, grâce à votre sagesse. Oui le Congo n'a pas eu besoin, grâce à cette sagesse, de faire appel aux sapeurs-pompiers internationaux. Nous vous disons grand merci pour cela et pour l'héritage que vous allez nous laisser, à nous jeunes, bâtisseurs de demain, nous qui sommes les premiers à payer de nos vies le prix de vos contradictions politiques », a plaidé Gaëtan Loukoko au nom des jeunes d'Elikia 2016. Rappelons que l'association Elikia 2016 vise, entre autres, à promouvoir la paix en luttant contre l'ethnocentrisme; contribuer au développement socioéconomique du Congo; œuvrer pour la réinsertion des jeunes par le biais de l'entrepreneuriat en vue de leur autonomisation. A cela s'ajoute, la promotion de lutte contre les antivaleurs.

Parfait Wilfried Douniama

« Les controverses politiques ne se règlent pas par la violence », déclare Thierry Mougalla

Le ministre de la Communication et des Médias s'est exprimé ainsi le 25 septembre au cours d'une conférence de presse axée sur le message du chef de l'Etat annonçant la tenue prochaine du scrutin référendaire.

Répondant à une question de la presse sur des appels à la violence de certains acteurs congolais sur les réseaux sociaux, le ministre Thierry Lézin Mougalla, a rappelé que le pays était tout à fait calme et serein, en dépit de cette espèce de fièvre sur les réseaux sociaux qui ne correspond pas à la réalité vécu sur le terrain. « Maintenant que le président de la République a donné une tradition juridique et politique ou non de la Constitution du

soit convoqué sur la base d'un texte qui est à préparer. Je dis à tous les Congolais y compris ceux de la diaspora, que nous sommes dans la sérénité, rien ne doit venir troubler la paix », a-t-il rassuré.

Selon lui, le peuple congolais qui a connu des événements douloureux dans la décennie 90 est désormais vacciné contre toutes les déstabilisations pouvant venir de ceux qui pensent que le pays est à feu et à sang ou qui mettent en ligne des appels à la désobéissance civile ou

la violence. Je rassure tous les Congolais que le processus électoral (élection présidentielle ou référendum constitutionnel) se déroulera normalement dans la sérénité », a martelé le ministre de la Communication et des Médias (qui était à son premier essai devant la presse). S'agissant des éventuelles condamnations internationales, il a indiqué que le Congo pouvait bien admettre que des amis bien intentionnés le condamnent mais sur quelle base ? « Le fait que le président demande au peuple son avis ? Le Congo est indépendant depuis 55 ans, je crois qu'il faut que certains acteurs et partis politiques étrangers aient conscience que 55 ans d'indépendance c'est quelque chose qui est de deux ou trois générations, et s'habituent à savoir le peuple congolais est mature, indépendant et majeur. Donc, condamnations internationales, pour un processus qui consulte le peuple congolais, je n'en vois pas non plus l'objet », a-t-il éclairé la lenture.

Il a enfin expliqué qu'une nouvelle constitution au Congo marquera un retour à la normale dans le pays sur le plan constitutionnel. C'est aussi, a-t-il ajouté, le retour aux pratiques constitutionnelles qui sont celles de la tradition congolaise qui se veut d'un exécutif déconcentré. « C'est-à-dire bicéphale avec un président qui s'occupe de l'essentiel, un Premier ministre qui s'occupe du quotidien des Congolais, un gouvernement responsable devant le Parlement. C'est cela un retour à la normale, c'est pour faire de la concentration du pouvoir, avec ce projet qui pointe à l'horizon, le président va restituer au Congo cette tradition constitutionnelle », a conclu le ministre.

P.W.D.



Une vue des journalistes pendant la conférence de presse ; crédit photo Adiac

20 janvier 2002, les Congolais qui sont habitués aux processus électoraux, attendent avec patience que le corps électoral

à la rue. « Ils sont aujourd'hui pleinement conscients que les conflits ou les controverses politiques ne se règlent pas par

POTASSE

Sintoukola Potash continue d'investir au Congo

En dépit du climat morose du marché du minerai de fer international, la filiale d'Elemental minerals limited, Sintoukola Potash, est en phase de développement. Durant 12 mois, elle se consacrera aux études pour crédibiliser son projet et permettre aux investisseurs de continuer leurs efforts et aux banques de financer la construction de la mine et des infrastructures à un coût estimé à environ 1 milliard de dollars (600 milliards de Fcfa).

Les administrateurs de la société minière l'ont confirmé le 25 septembre, à Brazzaville, devant le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba et ses collaborateurs. Ils l'ont expliqué, en présentant

l'évolution du projet ainsi que des perspectives.

En effet, Sintoukola Potash est détentrice d'un permis d'exploitation du gisement de Sylvinité à Kola et à Yangala et de carnallite à Dougou, tous dans le Kouilou. S'agissant de l'évolution, le travail consiste à faire passer Kola à la phase de production en 2020, assurant à la fois l'avancement de Dougou et Yangala.

L'investissement réalisé à ce jour est de 104 millions de dollars et la société projette atteindre les 120 millions de dollars, à la fin du mois de décembre de l'année prochaine.

« Les réalisations de Sintoukola se résument en campagne d'exploration depuis 2010 jusqu'en fin 2014. Un programme qui s'est concentré sur le gisement Kola,

dans la région de Kouilou à Enkoutou, en particulier. Depuis 2014, une phase d'étude d'ingénierie, des études sur papier. Le chlorure de potasse qui sera extirpé du sol sera exporté vers le marché cible, celui du Brésil », a expliqué l'un des administrateurs de la société, Julien Babey.

Les administrateurs sont confiants en leur projet. En effet, la plupart des gisements se trouvent dans des zones reculées et il faut ériger des infrastructures d'où l'alourdissement du montant de l'investissement. Par ailleurs, ce projet comporte plusieurs avantages, tels, les caractéristiques, la localisation du gisement, et la position du pays.

« Ces atouts sont favorables et importants pour pénétrer le marché de consommateur de potasse, celui du Brésil, se trou-

vant en face du Congo. Des opportunités permettant d'avoir des coûts d'exportation bons par rapport à d'autres pays producteurs. Moins vous avez des risques, plus vous avez des chances de financer un projet », a soutenu Julien Babey.

Nonobstant l'optimisme des investisseurs, la société a dû se séparer d'une majeure partie de ces effectifs, au terme de la période du programme d'exploration, face au trou d'air conjoncturelle de l'économie mondiale.

« Nous avons des investisseurs historiques au sein d'Elemental Mineral, qui continuent leurs efforts d'investir. Ces gens connaissent le secteur; ils y croient, et ne se découragent pas. La décision de se séparer de quelques effectifs depuis 2014,

a été prise pour éviter de faire couler le bateau, mais avoir l'opportunité de remonter l'équipage, lorsque les flots seront plus cléments d'ici quelques mois », a illustré l'un des administrateurs.

« Les sociétés minières de même genre ont déjà mis la clef sous le paillason et nous avons des partenaires qui demeurent (...) Nous ferons tout ce qui est à notre pouvoir pour les accompagner, notre engagement est indéfectible même pour les sociétés évoluant dans le secteur pénible du fer, qui n'ont pas abandonné de travailler; une attitude qui incite le gouvernement à les soutenir, car nous sommes sûrs que les activités reprendront », a conclu le ministre des Mines et de la géologie congolais.

Nancy France Loutoumba

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet

B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET N°026./MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15
«Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit externe financier et comptable du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) –Exercices 2015-2017 et clôture.»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Audit externe financier et comptable du Projet Forêt et Diversification Economique- Exercices 2015, 2016, 2017 et clôture »

2. L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet pour la période concernée et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les cabinets d'audit intéressés à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifesta-

tions d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

6. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 09/10/2015 à l'adresse ci-après :
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com
Brazzaville, le 18 Septembre 2015

Le Coordonnateur du PFDE
Jacques OSSISSOU

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Unité de Coordination du Projet

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15
«Recrutement d'une firme chargée de l'évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du système statistique national»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Evaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du système statistique national»

2. Sur base d'un diagnostic approfondi de chaque service du système statistique national, il s'agira de proposer des stratégies et un plan d'action d'amélioration de la production actuelle assortis d'indicateurs d'évaluation de progrès réalisés.

3. L'Unité de coordination du PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire du PSTAT, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants :

(i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la « Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût » défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de janvier 2011.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09/10/2015 à l'adresse ci-après :
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Septembre 2015

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité

Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)
DATE D'OUVERTURE: vendredi 25 septembre 2015; DATE DE CLOTURE: vendredi 09 octobre 2015
Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD), 6 mois non renouvelable.

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats (tes) dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés (ées).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE



Les enfants Bayidikila ont la profonde douleur de vous annoncer le décès inopiné de la veuve Bayidikila née Batsindila Alphonsine (mere Bayo). La veillée mortuaire se tient au n° 130, rue Lague à Moungali-Brazzaville. Les obsèques auront lieu le jeudi 1^{er} octobre 2015 d'après le programme ci-après.
08h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : messe en l'église Saint-Esprit de Moungali ;
14h00 : départ pour le cimetière du village Tsomo.

IN MEMORIAM
(2011-2015)

À la douce mémoire de Rombault Michel Fylla Saint-Eudes, décédé le 29 septembre 2011. Déjà quatre ans que tu nous as quittés. Seules les années peuvent alléger un peu la tristesse que ton départ a laissée dans nos cœurs. Notre plus grande consolation est de savoir que tu as vécu pleinement et que tu as laissé dans chacun de nous, les qualités d'un Grand Homme. Quelle chance d'avoir eu un père et grand-père aussi fort, aimable et sage. Parents, amis et connaissances, ayez une pensée pour lui.



À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION:

-À L'entrée Du Beach De Brazzaville Un (01) Immeuble comprenant: un appartement au rez de Chaussée, un appartement au 1^{er} étage et un autre appartement au 2^e étage. Les dits appartements comprennent chacun Trois Chambres, deux Salon, Une Salle à Manger, Une Cuisine, et Quatre toilettes.

- Deux appartements à côté de la Direction de Faaki Congo Dont l'un à trois chambres, un salon, une Salle à manger, Cuisine, Toilettes, et l'autre de deux chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes et Cuisine

CONTACT: 06 621 88 88 / 06 912 82 82

À VENDRE

Parcelle située au n°17 rue Etoumba à Mpila-Brazzaville, section U, bloc 104 d'une superficie de 427,51 m².

Secteur des deux tours jumelles en construction à Mpila.

Contact : 05 522 01 76 / 05 556 82 87 / 06 696 92 93

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La démocratie est trop importante pour qu'on l'abandonne aux dirigeants politiques, ou même aux gens qui votent lors des référendums. »

Philip Pettit, philosophe irlandais, *Le Monde diplomatique*, 1998.

« Je commence à être discriminé en tant que Blanc, après soixante années de discrimination en tant que Noir »

Lionel Zinsou, premier ministre du Bénin, *Jeune Afrique* N°2851 du 30 août au 05 septembre 2015

« Nos régimes sont dits démocratiques, mais nous ne sommes pas gouvernés démocratiquement. C'est le grand hiatus qui nourrit le désenchantement et le désarroi contemporains. »

Pierre Rosanvallon, *Le Bon Gouvernement*, Éditions du Seuil, cité dans *Humanité.fr*, 25 septembre 2015

« Tant que l'échange de savoirs était limité au monde blanc, cultivé et occidental ou occidentalisé, cela ne posait pas de « problème ». Mais depuis sa généralisation et sa diffusion dans les quartiers pauvres du monde, l'inquiétude démocratique se répand ! »

Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, *Le Monde*, 21 septembre 2015

« La grande révolution dans l'histoire de l'homme, passée, présente et future est la révolution de ceux qui se sont résolus à être libres. »

John Kennedy, ancien président américain cité par Adébissi Djogan, président d'Initiative for Africa, *Jeune Afrique*, 28 septembre 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

INDUSTRIE

Cimenterie Dangoté opérationnelle en fin 2016

Dangoté Ciment, implanté dans la Bouenza, dans le district de Yamba, entrera en production en décembre 2016. Le coordonnateur du projet de construction Patrap, l'a annoncé lors de la visite qu'a effectuée le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, sur le site du chantier dont les travaux sont largement avancés.

la fin de l'année 2015, sera entièrement destiné à couvrir les besoins locaux.

Ajouté à celles déjà en production : Forspak à Dolisie (Niari) et la Sonoc à Loutété (Bouen-



La cimenterie Dangoté

Cependant la fin des travaux de construction de cette cimenterie est conditionnée par la construction du pont lourd sur la rivière Niari, axe Bouansa-Mouyondzi. « L'ancien pont, avec une capacité de 25 tonnes, ne nous permet pas de transporter des moules de plus de 75 tonnes. C'est ce qui ralentit les travaux », a confié un ouvrier.

Déterminé à accompagner les investisseurs ainsi que les investissements directs, le ministre Jean Jacques Bouya a réitéré l'engagement du gouvernement de tout mettre en œuvre afin que les travaux de construction de ce pont prennent fin dans un bref délai. Car, au terme de sa construction, plus de 650 emplois permanents seront disponibles, avec une capacité de production de 3000 tonnes par jour, soit 1.500.000 tonnes par an. Pour réaliser ces travaux, Dangote a investi la somme

de 139 milliards 725 millions de FCFA. En 2013, le groupe a été renommé la plus grande usine de production de ciment en Afrique subsaharienne. Ses projets d'investissements ont atteint 10 milliards de dollars grâce à la construction de cimenteries en Afrique du Sud, en Ethiopie, en Zambie, au Sénégal, au Mozambique et au Cameroun.

Outre le Groupe nigérian Dangoté, la société marocaine « Ciments de l'Afrique » est également implanté à Makola, dans la communauté urbaine de Hinda, dans le département du Kouilou, à près de 20 km de Pointe-Noire.

Cette entreprise aura quant à elle, une capacité de production annuelle de 500.000 tonnes. Lors de la pose de la première en mars 2014, son directeur général, Anas Serfrioui, avait précisé que le produit dont le premier sac sera disponible avant

za) ayant une capacité de 300.000 tonnes /an respectivement, toutes ces industries en gestation et d'autres encore à l'étape des négociations, contribueront non seulement à réduire les importations de ciment mais permettront au Congo de devenir un pays exportateur. Au niveau local, elles baisseront davantage le prix du sac de ciment dont le montant oscille actuellement entre 6000 et 7500 FCFA. Porteuse d'espoir pour le développement économique du pays, ces cimenteries contribueront on l'espère, à pallier le déficit observé au Congo, où le besoin en la matière est estimé à 2 millions de tonnes par an. Ainsi, les populations s'offriront des matériaux de construction à des coûts abordables, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie à travers des habitations modernes et descentes.

Lopelle Mboussa Gassia

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Construire et développer son leadership	3 jours	5 au 7 octobre 2015
Analyse financière : perfectionnement	3 jours	7 au 9 octobre 2015
Comment élaborer un référentiel emplois-compétences ?	3 jours	14 au 16 octobre 2015
Réussir sa segmentation des marchés et des clients	3 jours	21 au 23 octobre 2015
L'analyse et la prévention des risques professionnels au travail	5 jours	26 octobre au 30 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

LUTTE CONTRE EBOLA

Le gouvernement et l'Unicef souhaitent l'implication des professionnels des médias

Les professionnels des médias des organes publics et privés ont été formés du 24 au 25 septembre, à Brazzaville sur « la mise en œuvre des activités de prévention contre la maladie à virus Ebola ». L'objectif a été de sensibiliser la communauté sur la maladie à virus Ebola.

Cette formation s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte contre la maladie. Elle a été clôturée par le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des médias, Antoine Oviebo, en présence du représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiyé.

La rencontre a été organisée par le ministère de la Communication et des médias, chargé des relations avec le Parlement, celui de la Santé et de la population en partenariat avec l'Unicef.

Pendant deux jours, les enseignements ont été donnés par les facilitateurs du ministère de la Santé, le Dr. Lambert Kitombo et Martine Diafouka ainsi que ceux de l'Unicef, Jean Marie Samuel Ouenabio et Marie Blaise Nkouka Diafouka.

Ces animateurs ont développé plusieurs thèmes tels que: la prévention de la maladie à virus Ebola, la communication de masse et prévention contre Ebola ainsi que sur l'implication de chaque organe dans la prévention contre Ebola.

Parmi ces communications, l'on

peut retenir le thème portant sur : « informations sur la maladie à virus Ebola : le lavage des mains à l'eau propre et au savon », développé par Martine Diafouka.

En effet, l'oratrice a expliqué les différentes étapes du lavage des mains au savon et à l'eau propre avant de passer à la pratique. Cet exercice paraissait élémentaire pour les uns et les autres mais nécessitait le respect de six gestes: mouiller les mains, savonner, frotter, nettoyer les ongles, rincer et sécher.

Selon Martine Diafouka, le lavage des mains diminue 30% des risques de diarrhée et 25% des risques des maladies respiratoires. Ceci permet, poursuit-elle, de sauver 3% des enfants de zéro à cinq ans. « *Le respect de ces mesures d'hygiène permettra également d'éviter la maladie à virus Ebola* », a-t-elle indiqué.

Abordant la question sur l'épidémie de la maladie à virus Ebola, l'animatrice a rappelé les modes de contamination et les mesures préventives. Le Congo a enregistré en décembre 2001, les premiers cas d'Ebola dans le

village Olloba dans la Cuvette Ouest suite au contact avec les malades venus d'Ekata l'un des villages du Gabon.

Cette épidémie a touché le dis-

trict de Mbomo et Kellé. Elle s'est poursuivie dans ce département jusqu'en 2002.

Au total, 57 cas dont 42 décès soit 73,7% ont été enregistrés en octobre 2003, dans le district de Mbomo (village Mbandza) dans la Cuvette Ouest. Celle-ci a été maîtrisée en janvier 2004.

« *Cette situation place le Congo face à deux menaces majeures à savoir au niveau national le risque récidive et internatio-*

nal par les entrées et sorties des voyageurs », a-t-elle conclu.

Outre ces enseignements, les professionnels des médias ont été organisés en groupe de tra-

vaient selon le type de presse de chacun pour élaborer les stratégies de communication médiatique de sensibilisation de la maladie et le plan de production et de diffusion par organe.

Quelques recommandations

Les participants à cette formation ont formulé le vœu au gouvernement et à l'Unicef d'organiser ces genres de formation sur d'autres thématiques de la santé, de les soutenir matériel-

lement et financièrement pour la réussite et la pérennisation des activités.

Ils ont également souhaité de se regrouper en réseau pour



La photo de famille à l'issue de la formation

traiter les questions de santé afin d'accompagner le gouvernement et l'Unicef dans la sensibilisation et la prévention des maladies.

Au terme de la formation, le directeur de cabinet du ministre de la Communication, Antoine Oviebo, a émis le souhait de voir les professionnels des médias s'engager à sensibiliser la population à la maladie à virus Ebola.

Lydie Oko

RÉINSERTION SOCIALE

Formation des jeunes en conduite automobile à Brazzaville

L'opération lancée le dimanche 27 septembre par la Fondation Perspectives d'avenir que préside Denis Christel Sassou N'Guesso, a mobilisé de nombreux jeunes brazzavillois dans les sièges des neuf arrondissements de la ville capitale, indique un communiqué de la fondation.

Le problème du chômage des jeunes est devenu de plus en plus une préoccupation pour les autorités. C'est dans ce sens que le promoteur de la Fondation Perspectives d'avenir a situé son action sociale du dimanche. Ce qui n'a rien de politique, mais vise à accompagner la jeunesse pour son autonomisation, indique le communiqué. « *Une formation en conduite automobile à l'intention des Brazzavillois, c'est la contribution du président de Perspectives d'avenir à la résolution du problème de chômage des jeunes* ».

En effet, les jeunes de Brazzaville à la recherche d'un emploi et même les travailleurs ont saisi cette offre pour bénéficier d'une formation en conduite automobile et d'un permis de conduire. De Madi-bou dans la périphérie Sud de Brazzaville à Djiri au nord de la capitale en passant par Ma-

kélékélé, Baongo, Poto- Poto, Moundali, Ouenzé, Talangai, Mfilou, de nombreux jeunes se sont mobilisés. Ainsi, quelques jeunes n'ont pas tari d'éloge envers la Fondation Perspectives d'avenir qui accorde un intérêt particulier à la jeunesse en l'accompagnant dans son développement social. « *Je me suis fait inscrire et je m'impatiente*



Les jeunes dans un centre d'inscription en conduite automobile

à commencer ma formation en conduite automobile et à bénéficier gratuitement d'un permis de conduire », espère Jérôme Kouba, habitant le 8e arrondissement, Madi-bou.

Même son de cloche du côté de Baongo où Lois Malonga a salué l'initiative du député Christel Sassou N'Guesso consistant à apporter sa modeste part à la

construction et à l'édification de la société congolaise. « *Donner une telle opportunité à un jeune, c'est régler un problème social, au bénéfice du pays. Le jour où j'aurai ce permis de conduire en main, le nom de ce monsieur qui a eu l'idée de cette formation restera gravé à jamais dans ma mémoire* », a-t-il promis.

Après la conduite automobile, la fondation envisage d'organiser dans les prochains jours, des formations qualifiantes dans les domaines tels que la menuiserie, la mécanique, la coiffure, la pâtisserie. L'ambition majeure étant de donner une qualification à chaque jeune afin de le rendre utile pour la République.

La rédaction

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Onze jeunes dotés d'outils modernes

La première génération des étudiants initiés en développement d'application dans le cadre du projet Yékolab sont arrivés au terme de leur formation.

La cérémonie de remise de diplôme a eu lieu, le 25 septembre, en présence du directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), Yves Castanou. « *Nous ne formons pas seulement, nous inspirons et orientons également les jeunes à transformer leurs idées en projet* », a indiqué le promoteur de ce projet, Max Bombhel.

Outre ces finalistes, un autre groupe de jeunes est en train d'apprendre les techniques de développement d'application mobile, une première du genre en République du Congo. Dès leur sortie programmée dans deux mois, ces apprenants auront des séances de démonstration des applications qu'ils ont conçues au sein de quelques entreprises de la place.

Soulignons qu'au-delà des formations certifiantes, trois cents personnes ont bénéficié des formations ouvertes tous les week-ends. « *Afin d'être à même de concurrencer d'autres pays du monde en matière de développement d'applications, nous invitons des experts étrangers de haut niveau pour former les jeunes congolais* », a relevé le promoteur de Yékolab. Ravis une fois de plus de l'initiative, Yves Castanou a souhaité bon vent aux jeunes diplômés, surtout au fondateur de cette organisation à but non lucratif. Lancé en février dernier par le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, Yékolab est un projet qui vise à former les jeunes congolais dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Ce projet a également pour ambition d'apporter à l'échelle nationale des réponses concrètes à l'épineux problème de déficit en compétences spécialisées en informatique et de créer une vraie concurrence dans le secteur des TIC, afin de répondre aux attentes des entreprises installées au Congo.

Lopelle Gassia Mboussa

SERVICES D'EMPLOI PUBLICS

André Nianga Elenga doublement réélu au niveau des institutions internationales

Le directeur général de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), André Nianga Elenga, a été doublement réélu par ses pairs, au cours d'une assemblée annuelle de l'Association Africaine des services d'emploi publics (AASEP) qui réunit tous les membres de la Région Afrique de l'Association mondiale des services d'emploi publics (Amsep) tenue récemment à Dakar, vice-président Afrique de l'Amsep et président de l'AASEP pour un mandat de trois ans (2015-2018).

« J'ai été élu au premier mandat à la tête de l'AASEP le 6 juin 2012 à Genève. Encore, élu vice-président de l'Amsep, le 26 juin 2012 à Séoul en Corée du Sud. Au mois d'avril 2015, le rapport zone Afrique de l'Amsep a été très apprécié en Turquie et à l'issue de cet examen j'ai été réélu vice-président Afrique de l'association mondiale des services d'emploi publics », a expliqué André Nianga Elenga.

En qualité de vice-président de cette institution, il a le droit d'aller représenter le président de cette institution internationale et présider une réunion de l'Amsep, dans tous les cinq continents du monde. Car a-t-il indiqué, « les statuts de l'Amsep ont évolué et un vice-président est élu par les quatre-vingt-quatre pays membres ».

Outre le poste de la vice-présidence mondiale de l'Amsep, l'assemblée élective de l'Association Africaine des services d'emploi publics (AASEP), a de nouveau réitéré sa confiance au directeur général de l'Onemo en le votons pour autre un mandat de trois ans (2015-2018) renouvelable.

Les postes de vice-présidence de l'AASEP seront assumés par le Mali pour l'Afrique de l'Ouest, la Centrafrique pour la région Centrale et le Kenya pour la région Australe, tandis que le secrétariat général sera occupé par le Sénégal. Et, finalement, le Tchad assumera le comité d'audit des comptes et le Burkina Faso la trésorerie.

Au cours de l'assemblée de l'AASEP, plusieurs sujets ont été débattus comme le rapport d'activité 2012-2015, le rapport du trésorier et les propositions de thèmes pour les prochaines activités prévues au Togo et au Kenya.

« Avec la nouvelle équipe que je connais très bien ce mandat est consacré au travail. Le renforcement des capacités du personnel est aussi l'un des objectifs afin d'avoir plus de capacités pour innover. Nous allons mettre en œuvre des programmes spécifiques pour l'emploi des jeunes », a suggéré André Nianga Elenga.

Par la même occasion, le nouveau élu à la tête de l'Amsep a également assisté les 17 et 18 septembre 2015 à Dakar, à une conférence sur le thème : « Innovations dans la gou-



André Nianga Elenga

vernance de l'emploi des jeunes ». Il a été question de réfléchir sur le partage des visions, les bonnes pratiques ainsi que sur les capacités des services publics d'emploi principalement des membres de la région Afrique de l'Amsep et ceux de l'AASEP à innover dans leur organisation et dans leur fonctionnement face aux profondes mutations qui déterminent le marché de l'em-

ploi des jeunes.

Les conférenciers ont également traité des innovations dans l'accès à l'information sur le marché du travail, à l'usage des nouvelles technologies de l'information et

efficacement avec les personnes et apportent une contribution significative à l'amélioration de l'emploi.

« Il y a dans certains pays des services publics d'emploi bien structurés à l'instar de celui du Congo qui, a un personnel reconnu, un conseil d'administration donc nous pouvons aider d'autres pays dans le cadre de la coopération sud-sud. Par contre d'autres ne le sont pas encore parce qu'ayant un personnel hybride et deux ou trois ordinateurs », commente André Nianga Elenga. Toutefois, l'un des défis des services publics d'emploi est de fournir des emplois à long terme et d'assurer la transition d'un emploi aux autres personnes en âge de travailler.

Rappelons que l'Amsep a été fondée en 1988 par les services de l'emploi de France, du Canada, des Pays-Bas, des Etats-Unis, de la Suède, de l'Allemagne et de l'OIT. Le but était de créer une plateforme informelle pour les échanges de bonnes pratiques entre les services publics de l'emploi du monde entier. En 1998 fut créée à Ouagadougou, l'Association africaine des services d'emploi publics (AASEP) affiliée à l'Amsep regroupant des organismes ou administrations chargés du service public de l'emploi sur le continent africain.

Fortuné Ibara

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Adoption d'un programme de développement durable ambitieux d'ici à 15 ans

La 70^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) rehaussée par la présence du pape François a été marquée, à l'ouverture, par le bilan des huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 2015 qui se veut plus forte pour un nouveau programme afin d'assurer au monde les meilleures conditions de vie possible.

Plus de cent soixante chefs d'État et de gouvernement ont pris part au sommet de l'Assemblée générale de l'ONU pour le développement durable du 25 au 27 septembre, à New York. Cette Assemblée a adopté à l'unanimité un ambitieux Programme universel pour la période post-2015 qui entrera en vigueur dès le 1er janvier 2016, en attendant les conclusions de la COP 21 en décembre prochain à Paris qui s'annonce prometteuse. Il s'agit de dix-sept objectifs de développement durables (ODD) assortis de cent soixante-neuf cibles. Rassurée et confortée à la suite du succès de la dernière conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba, en juillet dernier, qui a abouti à la mise en place d'un cadre de financement solide, l'ONU, qui se veut plus déterminée et plus forte alors qu'elle fête son 70^e anniversaire qui coïn-

cide avec la toute première visite papale, entend in fine mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et bien entendu régler le problème du changement climatique. « Pour atteindre ces nouveaux objectifs mondiaux, nous aurons besoin de votre engagement politique de haut niveau », a lancé le secrétaire général à l'adresse des États membres lors de son mot d'ouverture le 25 septembre. Et de renchérir : « Nous aurons besoin d'un partenariat mondial renouvelé ».

Au cours de ce sommet où près de 5000 journalistes et organes de presse venus des quatre coins de la planète ont été accrédités, la quasi-totalité des dirigeants présents se sont solennellement engagés devant la face du monde entier, à la tribune des Nations unies à œuvrer concrètement de concert afin de d'implémenter chaque objectif d'ici à 2030. Par ailleurs, tout en se félicitant du bilan des huit OMD pour les quinze dernières années, fixées lors du sommet du millénaire en l'an 2000, l'ONU entend également parachever au cours des quinze prochaines années les cibles et les objectifs inachevés.

Durrell Bouesso

PALUDISME

Les barrages attisent l'expansion de la maladie en Afrique

Selon une étude publiée dans la revue Malaria Journal, les barrages pourraient engendrer, au minimum, un million de cas de paludisme par an, en Afrique.

Sur les 198 millions cas au monde liés au paludisme en 2013, 90% auraient eu lieu en Afrique subsaharienne. Le moustique anophèle qui se reproduit dans l'eau, où il pond les œufs, est le vecteur de la maladie. Ce qui attise la crainte que de nouvelles retenues d'eau douce, telles que celles engendrées par les barrages, favorisent la maladie aux alentours. Un phénomène constaté au Cameroun, au Zimbabwe au Kenya et en Ethiopie selon l'étude.

Dans le souci de chiffrer l'impact des barrages, localement et au niveau du continent, l'expert australien, Solomon

Kibret et ses collègues ont étudié 1268 érigés en Afrique subsaharienne, comparant la prévalence de paludisme chez les personnes habitant à proximité de celle de populations plus distantes.

Ce sont environ 20 millions d'Africains qui vivent à moins de 5 km d'un barrage, dont 73% dans des zones à risque élevé de contracter la maladie. Et plus ils sont près de l'eau, plus leur risque s'élève : dans les pays où la prévalence de paludisme est stable, les personnes vivant à moins d'un km auraient 92% plus de risque d'en tomber malade que celles vivant à plus de 5 km.

Selon les chercheurs, 1,2 million de cas de paludisme seraient liés chaque année aux barrages en Afrique. Peut-être même jusqu'à 2 millions : faute de données l'équipe a dû exclure de son analyse environ 800 autres barrages,

pour la plupart situés dans des zones à fort risque de paludisme.

Dans l'hypothèse de 1,2 million de cas, les barrages n'expliqueraient certes que moins de 1% des cas recensés chaque année en Afrique. L'impact reste donc assez faible au niveau du continent, mais il n'en reste pas moins important localement. Et face au réchauffement climatique, qui laisse présager des difficultés croissantes d'accès à l'eau, bien d'autres barrages sont en projet. Les chercheurs ont recensé 60 barrages dans des pays à fort niveau de paludisme, ce qui reviendrait à 61 000 nouveaux cas annuels de paludisme. Un chiffre qui ne tient pas compte du fait que les barrages attirent de nouveaux habitants, notamment des agriculteurs à la recherche d'eau, observe l'étude.

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

La Fnac va ouvrir deux points de vente

Le distributeur de biens culturels et technologiques Fnac a annoncé la prochaine ouverture de deux points de vente en Côte d'Ivoire, marquant ses premiers pas en Afrique sub-saharienne et prélude à un développement futur de l'enseigne en Afrique de l'Ouest.

« Consciente du fort potentiel de croissance de cette région ainsi que de la réelle appétence dans beaucoup de ces pays pour les biens culturels et les produits techniques, la Fnac amorce son développement en Afrique par l'ouverture en décembre et février prochains de deux magasins en franchise à Abidjan », indique le groupe français dans un communiqué. Ces ouvertures se feront dans le cadre d'un partenariat avec

le groupe Prosuma, l'un des leaders de la distribution en Afrique francophone. Ces deux nouveaux magasins - le premier de 300 mètres carrés ouvrira en décembre prochain suivi d'un deuxième de 800 mètres carrés en février - proposeront l'ensemble des produits et services de la Fnac : livres, disques, DVD, gaming, billetterie, téléphonie, objets connectés, photo, TV, jeux et jouets, etc.

L'enseigne avait déjà ouvert un premier magasin au Maroc en 2011. « La Fnac souhaite se développer en Afrique. Cette nouvelle implantation est importante dans le déploiement international de notre groupe, car en abordant ce nouveau continent, dans une région à fort potentiel, nous pouvons envisager de nouvelles opportunités de croissance »,

a indiqué le PDG de la Fnac, Alexandre Bompard, cité dans le communiqué.

En 2014, le distributeur a réalisé 70% de son chiffre d'affaires en France et 30% à l'international. Une étude Deloitte parue en juin prévoyait que l'Afrique devrait devenir, d'ici à fin 2017 la première destination à l'international des investissements des sociétés européennes de distribution et de biens de consommation, en raison de taux de croissance attendus autour des 7,7% par an jusqu'en 2019.

Fin mai 2015, le groupe de grande distribution français Carrefour avait déjà annoncé la mise en place d'un partenariat avec le groupe CFAO pour s'implanter dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et centrale.

N.Nd.

COOPÉRATION

Le commerce entre Brazzaville et Kinshasa débute bientôt

La Commission spéciale défense et sécurité entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo (RC) s'est réunie, du 24 au 25 septembre, à Kinshasa, capitale de la RDC.

Après échanges, les deux parties ont pris des résolutions sur les questions relatives aux modalités de reprise du commerce entre les deux pays ; au renforcement de la coopération entre les deux Etats en matière de lutte contre la criminalité urbaine ; aux intérêts communs entre la RDC et le Congo ainsi que les questions liées aux îles frontalières et aux réfugiés.

En ce qui concerne les modalités de reprise du commerce, les deux délégations ont constaté l'effectivité des opérations de commerce transfrontalier. Cependant, suite à la non-convocation de la réunion de la commission spéciale mixte en matière de commerce, il a été recommandé la tenue d'une réunion des experts des ministres en charge du commerce des deux pays avant décembre 2015.

En vue de renforcer la coo-

pération entre les deux pays en matière de lutte contre la criminalité urbaine, la délégation de la RDC a transmis à la délégation congolaise un projet d'accord de coopéra-



tion en matière de police et les deux pays ont décidé de mettre en application l'accord d'entraide judiciaire.

En rapport avec la commission mixte d'enquête sur les allégations de violation des droits de l'Homme ayant émaillé les opérations d'expulsion de la République du

Congo des ressortissants de la RDC, les deux parties ont convenu de la mise sur pied de ladite commission.

Pour ce qui est des questions d'intérêt commun, les deux parties ont observé des avancées notamment : la signature du protocole portant

création de la commission technique mixte en matière des frontières entre la RDC et le Congo ; l'application effective d'un traitement non discriminatoire à l'endroit des étudiants et élèves ressortissants des deux pays pour le retrait de leurs documents scolaires et académiques

et le retour effectif des étudiants et élèves des deux Etats dans leurs établissements respectifs.

S'agissant des questions des îles frontalières et celles des réfugiés, les deux délégations ont recommandé l'extension du régime de neutralité à

toutes les îles frontalières ; la démilitarisation des îles frontalières au plus tard le 25 décembre 2015 et l'organisation d'une mission de contrôle au plus tard le 25 janvier 2016, ainsi que l'organisation de la campagne de sensibilisation pour le retour des réfugiés en Rdc en mi-novembre.

Les deux parties ont décidé de la mise en application à compter du 25 septembre 2015 de la convention sur la circulation et l'établissement des personnes et des biens entre la RDC et le Congo signée à Kinshasa le 3 juin 2014 et ratifiée par les deux Etats. En conséquence, les voyageurs transfrontaliers sont désormais exonérés de toutes formalités de visa.

Pour les voyageurs transnationaux, les services des migrations des deux pays ont été chargés d'harmoniser, entre autres, les questions relatives au coût du visa, au délai de traitement des dossiers et à la durée de validité des visas.

La délégation congolaise a été représentée à cette réunion par deux ministres : Raymond Zéphirin Mboulou de l'Intérieur et de la décentralisation et Charles Richard Mondjo de la défense nationale ; et la RDC par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Evariste Boshab.

Roger Ngombé



DHL FAIT CONNAÎTRE LE RUGBY EN AFRIQUE

Un voyage incroyable de 11 mois dans 45 pays prend fin

16 septembre 2015 : Une équipe de sept personnes qui a entrepris depuis le mois d'octobre 2014 un voyage incroyable à partir du Cap, dans le cadre de la campagne DHL Africa as One, est finalement arrivée à destination à Londres après avoir traversé 45 pays.

Au cours des 11 mois de voyage, l'équipe a franchi 102 postes de frontière, parcouru 70 854 kilomètres, passé plus de 856 heures sur les routes, tout en présentant le jeu de rugby et ce qu'il représente à 3 370 enfants d'Afrique. Le voyage ambitieux Africa as One fait partie de la campagne d'information sur la Coupe du monde de Rugby 2015 en Angleterre, qui a consisté pour l'équipe à passer un ballon de rugby de main en main à travers l'Afrique.

La première campagne en son genre, pour une équipe qui a dû faire face à nombre de défis, tant sur le terrain, qu'en termes de sécurité, de santé et de sûreté. La meneuse d'équipe de la campagne DHL Africa As One, Louise Otter, a déclaré que l'Afrique n'était pas pour les timides.

« Cependant, les expériences incroyables chemin faisant, telle que la musique locale, les ruines du Grand Zimbabwe, la plongée en apnée dans le lac Malawi, la leçon sur le café et les pharaons noirs en Éthiopie et au Soudan, et bien d'autres encore, ont poussé l'équipe à continuer et constitué une source d'encouragement et d'enthousiasme.

« Les heures passées auprès des habitants



locaux ont été également un temps fort. En visitant la Guinée Bissau le mois dernier, nous nous sommes rendu compte que le rugby était un concept tout à fait nouveau aux yeux des locaux, et que bon nombre d'entre eux n'avait jamais vu un ballon de rugby avant. »

Afin de laisser une empreinte durable dans les différents pays visités, le voyage comprenait aussi des exposi-

tions dédiées au rugby, la distribution de fournitures médicales, avec des tests de la vision gratuits pour plus de 4 000 personnes grâce au partenariat entre DHL et Mercy Ships, et la distribution

de plus de 1 million d'articles de papeterie aux jeunes enfants d'Afrique. Chaque étape du voyage, chaque personne, chaque lieu et chaque passage a été immortalisé dans un film, des photographies, des mots et partagé avec l'Afrique et le reste du monde. Selon Megan Collinicos, Responsable des relations publiques et de la publicité de DHL Express, Afrique subsaharienne,

le tour ne parlait pas seulement de rugby, mais avait pour ambition de montrer l'Afrique au monde dans toute sa splendeur. « Nous souhaitons souligner les différences de chaque pays, et montrer l'Afrique au quotidien, avec ses hauts et ses bas, afin de partager ce beau continent avec le reste du monde. »

« Nous avons décidé d'exploiter ce partenariat en Afrique dans différents secteurs où le rugby est relativement méconnu. Avec cette campagne, nous souhaitons unir notre expérience, nos connaissances et nos capacités au concept ambitieux de ce voyage à travers l'Afrique, ce qui nous a valu de mettre en place une coordination très attentive, une logistique complexe et un important investissement. »

Collinicos ajoute : « Notre rêve de partager la beauté et la culture de l'Afrique avec le reste du monde est devenu réalité. Nous avons reçu une fantastique réponse à notre campagne, avec plus de 26 millions de vues sur YouTube de nos épisodes Africa As One sur chaque pays, à ce jour », conclut Collinicos.

DHL conclut leur voyage à Londres, où trois jours de campagne l'attendent pour lever des fonds en faveur du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (WFP), Lutter contre la faim dans le monde. Tous les dons aideront WFP à fournir des repas nourrissants aux écoles des enfants d'Afrique.

CENTRAFRIQUE

Bangui continue de compter ses morts

La violence qui a secoué la capitale centrafricaine, ce week-end, a fait plus de 35 morts et une centaine de blessés graves. L'assassinat d'un jeune musulman par les anti-balaka, dans la nuit de vendredi à samedi, a mis le feu aux poudres.

Les hôpitaux de la capitale sont totalement débordés. Plusieurs corps et blessés secourus par les volontaires de la Croix-Rouge, ont été touchés par balles. Dans les rues, les barricades érigées par les belligérants sont encore visibles. Malgré la fermeté des forces internationales sur place, la mission onusienne et les soldats français de la Sangaris, la situation demeure précaire. Le Premier ministre, Mahamat Kamoun, assurant l'intérim en absence de la présidente de la transition,

Catherine Samba Panza, qui se trouve à New York, pour prendre part à la 70ème session de l'assemblée générale des Nations unies, a instauré un couvre-feu. Jusqu'à ce lundi 28 septembre, la situation reste tendue dans la capitale Bangui. La violence est suivie d'actes de banditisme et de pillage, en illustrent les pillages des sièges de la Croix-Rouge française, du Corps d'aide, du Programme alimentaire mondial, de la Première urgence, de l'Aide médicale d'urgence...

À qui profitent ces violences ?

Les autorités de la transition dénoncent un complot généralisé visant à déstabiliser le gouvernement de transition. « J'appelle les Centrafricains à ne pas se laisser manipuler par les forces nuisibles. Tous les fonctionnaires doivent tout faire pour reprendre le service ce lundi. », a lancé Mahamat Kamoun avant d'annoncer un renforcement des patrouilles des forces de l'ordre soutenues par les soldats onusiens. Pour cela, quelques 700 sol-

dat français de l'opération Sangaris ont été déployés afin de soutenir les nouvelles mesures sécuritaires.

En Centrafrique, le processus transitionnel entamé depuis près de deux ans, après la démission de l'ex-président Michel Djotodia et son Premier ministre, Nicolas Tiangai, tend à son terme. Le peuple centrafricain devra se rendre aux urnes, le 4 octobre prochain, pour se prononcer sur une nouvelle Constitution. Le calendrier électoral en vigueur prévoit la tenue d'un scrutin couplé, la présidentielle et les législatives, le 18 octobre à venir.

Les autorités de la transition et la communauté in-

ternationale ou du moins les partenaires traditionnels de Bangui, sont d'ailleurs d'accord sur la feuille de route en cours de la transition. L'ONU, l'Union européenne, ainsi que les gouvernements japonais, marocain, américain, ont déjà donné une partie de leur aide destinée au financement de ces échéances électorales. Malgré les craintes qui ont été exprimées notamment sur les difficultés techniques et sécuritaires, toutes ces parties suscitées se sont engagées à assurer l'ordre constitutionnel avant janvier 2016. Les autorités centrafricaines ont promis faire tomber les masques.

Fiacre Kombo

La coopération sino-américaine bénéficie aux deux pays et au monde

Le président chinois Xi Jinping a déclaré, mardi à Seattle, que la Chine et les Etats-Unis devraient coopérer pour régler les problèmes auxquels ils font face afin de rendre le monde meilleur avec une croissance plus forte.

« Si nous pouvons éviter les conflits et les confrontations et rechercher une coopération gagnant-gagnant sur la base du respect mutuel, cela bénéficiera non seulement à nos deux pays, mais aussi à toute la région Asie-Pacifique et au monde entier », a souligné M. Xi, qui est arrivé mardi matin à Seattle pour sa première visite d'Etat aux Etats-Unis, lors de sa rencontre avec un groupe d'hommes politiques américains. Figuraient parmi eux le gouverneur de l'Etat de Washington Jay Inslee, le maire de Seattle Ed Murray, la sénatrice démocrate de l'Etat de Washington Patricia Murray et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Chine Gary Locke.

M. Xi a rappelé sa rencontre avec le président américain Barack Obama à Sunnylands en Californie en 2013, au cours de laquelle les deux présidents sont parvenus à un consensus important sur l'établissement d'un nouveau modèle de relations entre grandes puissances.

Il a également noté que cette visite visait à injecter une nouvelle dynamique dans les relations bilatérales, non seulement via des entretiens avec M. Obama, mais aussi via des discussions avec des Américains de tous les milieux.

« J'attends avec impatience de discuter des questions clés dans les relations bila-

érales et d'élaborer ici un



Visite de Xi.jpg

plan de coopération bilatérale », a-t-il déclaré.

En tant que points de passage vers l'Asie et la Chine, la ville de Seattle et l'Etat de Washington ont établi des liens étroits avec la Chine, obtenant d'excellents résultats dans les échanges économiques, commerciaux et entre les peuples des deux pays, a fait savoir M. Xi Jinping.

Il a noté que les services de transport maritime entre la Chine et les Etats-Unis ont repris après une longue suspension de plusieurs décennies avec l'arrivée du premier cargo chinois dans le port de Seattle moins de quatre mois après l'établissement des re-

lations diplomatiques.

Il a aussi noté que l'Etat de Washington avait été le premier exportateur américain en volume vers la Chine

M. Xi a appelé aux efforts conjoints des deux parties pour renforcer et accélérer la coopération entre la Chine d'un côté et l'Etat de Was-

que les 50 Etats américains se réjouissaient de sa visite. Ils se sont dits convaincus que le bon développement des relations américano-chinoises pourra bénéficier aux deux peuples et aider à promouvoir la stabilité et la prospérité mondiales.

L'Etat de Washington et Seattle sont prêts à continuer d'accroître leur coopération avec la Chine et à jouer un rôle positif dans le futur développement des liens américano-chinois, ont-ils assuré.

Il s'agit du septième voyage de M. Xi aux Etats-Unis depuis 1985, l'année où il a dirigé une délégation agricole de cinq membres à Muscatine (Iowa). Sa dernière visite a eu lieu à Sunnylands (Californie) en 2013.

Malgré les différences de points de vue sur certaines questions entre le plus grand pays en développement et le plus grand pays développé du monde, la Chine et les Etats-Unis ont des liens économiques et des échanges entre peuples de plus en plus forts. Chacun d'eux est le deuxième plus grand partenaire commercial de l'autre. Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint un record historique de 555 milliards de dollars en 2014, alors que les investissements bilatéraux ont dépassé les 120 milliards de dollars fin 2014.

On estime qu'en 2022, la Chine et les Etats-Unis devraient être le plus important partenaire commercial l'un pour l'autre.

Xinhua

pendant trois années consécutives. En outre, à la suite du tremblement de terre dévastateur qui a secoué Wenchuan dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine) en 2008, des élèves du comté de Pierce ont envoyé des centaines de lettres et de cartes aux élèves de la zone touchée par le séisme, exprimant leur réconfort et leurs meilleurs vœux.

« C'était vraiment émouvant et inoubliable », a estimé le président, avant d'ajouter : « Et nous pouvons avoir de l'espoir pour l'avenir des relations sino-américaines grâce à la compréhension et l'amitié mutuelles entre nos jeunes générations. »

hington et Seattle de l'autre côté.

Les gouvernements devraient servir de passerelle, trouver des moyens d'élargir la coopération et d'accroître les échanges entre les peuples, fournir plus de soutiens et d'avantages aux entreprises des deux parties afin d'arriver à une coopération mutuellement bénéfique dans les domaines de la manufacture, de la bio-technologie et de la protection environnementale, a indiqué M. Xi.

Le gouverneur Jay Inslee et le maire Ed Murray ont pour leur part affirmé que leur Etat et leur ville « se sentent grandement honorés » d'accueillir le président Xi Jinping et

GESTION DU PATRIMOINE

Les pays membres de la CEEAC préoccupés par la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux

Cette préoccupation a été au centre d'un atelier de sensibilisation à la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenu à Douala au Cameroun du 15 au 17 septembre 2015. La République du Congo a été représentée à cette activité par Brice Isinove Owabira, directeur du centre national des archives et de la documentation, et Nicole Matsanga Bambi, directrice des musées, des monuments et sites historiques.

Cet atelier, qui s'est tenue sur initiative de l'Unesco et du Centre international de recherche et de documentation des traditions orales et langues africaines (Cerdotola), avait pour objectif de sensibiliser les acteurs des États membres de la CEEAC au processus de la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux, d'autant plus que la modernisation et les TIC créent des possibilités d'interconnexion, de réseautage. D'où l'ambition de construire des sociétés du savoir en vue de conserver durablement nos patrimoines, archivistiques et documentaires ainsi que les collections, des musées dans la sous-région, en développant la coopération entre les archives, bibliothèques et musées.

Pendant trois jours, les experts et conservateurs des archives, bibliothèques et musées nationaux de neuf pays membres de la CEEAC, à l'exception de Sao Tomé et Príncipe, ont procédé à

un état de lieux en mettant un accent particulier sur les opportunités qu'offrent ces structures, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et les perspectives qui pourront être assignées à celles-ci, notamment la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux en vue d'aboutir à un partage d'informations plus large au plan national et partant, dans l'espace des pays membres de la CEEAC. Il ressort de cet état de lieux que les archives, bibliothèques et musées nationaux des pays membres de la CEEAC ont de nombreux problèmes qui sont entre autres : le manque de personnel formé, les infrastructures inadaptées, l'équipement inapproprié, l'insuffisance des moyens financiers et le manque d'intérêt des décideurs à accorder une attention particulière aux politiques de développement.

En effet, souvent affirmé dans les discours officiels comme les pi-



Brice Isinove Owabira, directeur du centre national des archives et de la documentation du Congo, lors des assises

liers pour la mise en œuvre des politiques culturelles au sein des États membres, il n'en demeure pas moins que le fonctionnement des archives, bibliothèques et musées dans nos États ne permet pas à ces structures d'assurer la mise en exergue optimale du rôle de conservation et de diffusion de l'information au public. Bien plus, l'on note le besoin d'une plus grande accessibilité du patrimoine dont ils sont dépositaires. Des recommandations adressées aux organes partenaires

Plusieurs recommandations ont

été adressées aux organes partenaires du projet, à savoir États membres, CEEAC, Cerdotola, Unesco, IDEP.

A chaque État membre de la CEEAC, il est recommandé : d'affecter les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux ; d'adapter le cadre législatif et réglementaire aux normes professionnelles en vigueur ; de mener un plaidoyer auprès des États membres sur le bien-fondé de la mise en ré-

seau des archives, bibliothèques et musées nationaux ; d'intégrer dans son plan d'action le projet sur la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux.

Au Cerdotola et à Unesco, il leur est recommandé d'assurer la médiation entre les responsables concernés et leurs administrations, d'accompagner les administrations à travers un appui et un suivi permanent ; de renforcer les partenariats avec les institutions culturelles et de recherche pour la valorisation des productions immatérielles ; d'accompagner les différentes phases du projet jusqu'à sa finalisation.

À l'IDEP, il est recommandé d'initier un programme de formation continue à l'intention des professionnels du réseau en mettant l'accent sur l'accès à l'information pour le développement ; de collaborer avec les institutions comme le Cerdotola sur des projets de recherche portant sur la thématique culture et développement. Enfin, les participants à ces assises ont pris rendez-vous en mars 2016 pour un atelier d'harmonisation des pratiques. La République du Congo a été sollicitée pour abriter cette session.

Bruno Okokana

MÉDIAS

Du matériel informatique pour l'Agence congolaise d'information

Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézyn Mougalla, a officiellement remis le 24 septembre au directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI), Anasth Wilfrid Mbossa, ce don en provenance des Dépêches de Brazzaville et de l'Unesco.

Le don composé de dix ordinateurs de la part des Dépêches de Brazzaville ; deux scanners, un poste téléviseur, un vidéo producteur en provenance de l'Unesco, fait suite à la doléance que le directeur général de l'ACI avait posée au nouveau ministre de la Communication. « L'ACI exprime tout haut sa satisfaction face à ce don que vous avez sollicité auprès de nos partenaires pour sa relance. Nous le disions tantôt quand vous passiez ici, on avait l'impression d'avoir un nouveau souffle par rapport à tout ce que nous consentions et remarquons ce jour. Effectivement cela est vrai, il ne s'est pas passé un mois pour que l'ACI obtienne ce don de la part de ses partenaires », s'est réjoui Anasth Wilfrid Mbossa. Le secrétaire général de l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIA-CDépêches de Brazzaville), Ange Pongault, a rappelé que cette donation est la traduction dans les faits de l'engagement pris lors de la récente visite du ministre Mougalla au siège du journal. « Nous avons pris l'engagement d'assister le nouveau ministre dans ses fonctions, et compte tenu aussi de l'impulsion qu'il voulait donner à la presse, il était tout à fait naturel que nous venions en aide à l'ACI en le dotant de matériel qui lui permette d'alimenter toute la presse nationale. Il y aura un deuxième lot. Pour le moment, voici dix ordinateurs portatifs de notre part, et d'autres dons faits par l'Unesco », a-t-il expliqué.

Le ministre Thierry Lézyn Mougalla espère que ce matériel audiovisuel informatique permettra à l'ACI d'assumer de manière plus efficace sa mission de service public qui est la production de l'information. Il a réitéré sa volonté de faire que l'ACI puisse retrouver ses lettres de noblesse. « Nous ne sommes qu'à la moitié du chemin. Nous allons essayer ensemble de rétablir votre connexion internet pour que vous puissiez obtenir de l'intérieur du pays et de vos correspondants de Brazzaville, des dépêches qui viendront enrichir votre gamme de services. Nous savons et nous sommes convaincus que cela vous permettra de récupérer vos clients, abonnés et fidèles qui pourront vous apporter des ressources financières permettant de continuer et développer votre activité », a conclu Thierry Mougalla.

Parfait Wilfried Douniama

PARUTION

Azzangot Demeyo s'interroge sur l'« Après Sassou »

L'ouvrage de 143 pages édité aux éditions Luzabusu, structuré en trois parties : *Après Sassou* ; *les onze raisons pour le changement de la Constitution* ; *le défi d'un continent, est une interpellation de la conscience nationale par le président du Mouvement des jeunes authentiques (MJA)*.

Le livre « Après Sassou... ? » a été présenté au public, le 26 septembre, à l'Hôtel de ville de Brazzaville au cours d'un échange avec la presse. En effet, Azzangot Demeyo a justifié sa motivation par le fait qu'en 2009 certains acteurs politiques avaient pris pour projet de société le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 parce qu'elle était dictatoriale. « C'est à cet instant que je me suis inspiré, j'ai attendu le moment favorable, le moment où le pouvoir en place demande une nouvelle République. J'ai écrit cet ouvrage pour interpellier la conscience nationale sur tout ce qui se passe dans notre pays, une façon de demander aux Congolais de voir le rétroviseur pour projeter l'avenir », a-t-il expliqué.

Interpellé sur ce que pourrait devenir le Congo après l'actuel chef de l'État, l'auteur a reconnu que le pays continuera à exister, mais il reste à savoir dans quel état. Il fonctionnera peut-être à l'image de l'après Khadafi en Libye, ou de Saddam Hussein en Irak. Dans la deuxième partie de cet ouvrage, ce jeune de trente ans révolus plaide en faveur du changement de l'actuelle loi fondamentale en évoquant les onze raisons qui le

la démocratie qui est une culture étrangère. « En 1991, le peuple congolais a ouvert la voie de la Conférence nationale souveraine tout en lui confiant la mission de changer le visage de



Azzangot Demeyo présentant son ouvrage ; crédit photo Adiac

poussent à le dire. « Dans cet ouvrage, je demande qu'on change la Constitution pas pour l'intérêt d'une personne mais pour l'intérêt national. Je me bats à ce que le Congo retrouve son identité culturelle, d'où la nécessité de retourner à l'école de la République », a ajouté Azzangot Demeyo qui est à sa première publication.

Il a également rappelé que la décennie 90, qui était à la solde de la démocratisation de l'Afrique, a apporté le malheur dont souffre le Congo. Les intellectuels congolais ont manqué, a-t-il indiqué, en cette période le savoir pour comprendre que le pays a ces propres réalités qui échappent aux données universelles pour accepter

la République. J'ai compris que le mal pour cette conférence était de ne pas avoir réfléchi un instant le Congo après Sassou. Simplement parce que les appétits ont été nombreux, certains leaders politiques ont même été animés par l'animosité la plus extrême de faire du président Sassou le symbole d'un passé. Tels ont été les enjeux de cette conférence », a critiqué l'auteur de l'ouvrage. Né le 21 septembre 1980 à Pointe-Noire, Azzangot Demeyo, qui a découvert la politique en 2007, est titulaire d'une licence professionnelle en commerce international. Il préside depuis le 21 septembre 2013 aux destinées du MJA.

P.W.D.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Un projet de loi fixant les modalités d'organisation du référendum en chantier

Matata Ponyo a adressé récemment une requête au vice-Premier ministre de l'Intérieur lui demandant de faire des observations sur la proposition de loi portant organisation du référendum en RDC qui lui a été transmise par l'Assemblée nationale.

Mise en veilleuse depuis un certain temps, la question de la modification de la Constitution revient sur la sellette. Une proposition de loi fixant les modalités d'organisation du référendum initiée par deux députés de la majorité, Lucain Kasongo et Simplicie Ilunga, est venue relancer le débat sur cette problématique réputée hyper sensible. Saisi, le Premier ministre Matata Ponyo avait vite fait d'adresser une lettre au vice-Premier ministre de l'intérieur Évariste Boshab lui demandant de faire des observations sur ce projet de loi conformément à la procédure. Depuis, le débat enflamme dans les milieux intéressés sur cette démarche légitime pour les uns et inopportune pour les autres. C'est de l'opposition qu'est venue la levée des boucliers avec, en toile de fond, des appréhensions nourries sur le non-dit d'une

telle action censée, d'après elle, baliser la voie à une éventuelle révision constitutionnelle.

Plusieurs acteurs politiques de l'opposition sont montés au créneau pour exprimer leur crainte de voir cette proposition de loi être utilisée aux fins de modification de la Constitution en ses dispositions verrouillées (cas de l'article 220 portant sur la limitation du mandat présidentiel) dans le but de donner un quitus à une prolongation du mandat présidentiel au-delà de 2016. Ils estiment, par ailleurs, que le contexte ne s'y prête pas étant entendu que l'examen éventuel d'un tel texte ne pourrait qu'exacerber le climat de méfiance et éliminer toute possibilité de dialogue entre acteurs politiques. À la majorité, les arguments ne manquent pas pour démontrer le caractère constitutionnel de cette proposition de loi qui cherche simplement à doter la RDC d'une loi organisant le référendum comme c'est le cas avec les élections.

Sans arrière-pensée, les deux coauteurs de cette initiative de loi expliquent que nulle part dans leur texte il est fait mention d'une quelconque révision

constitutionnelle. « *La Constitution actuelle n'autorisant pas à la RDC d'organiser facilement des référendums, ce texte permettrait de consulter les Congolais sur de nombreux sujets* », argumentent-ils. Entre-temps, la proposition de loi querellée se trouve déjà sur la table du vice-Premier ministre de l'Intérieur conformément à la procédure qui astreint le gouvernement à enrichir toute proposition de loi émanant des parlementaires. Notons que la Constitution congolaise impose le recours à un référendum en cas de déplacement de la capitale, de cession d'une partie du territoire national ou de révision constitutionnelle.

Toutefois, d'aucuns craignent que ce nouvel épisode de la vie politique congolaise ne donne lieu à des échauffourées à l'instar de celle de janvier sur la loi électorale ayant subordonné la tenue des élections à un recensement de la population. La forte mobilisation populaire contre cette velléité de modification de la loi électorale avait, on s'en souvient, contraint le gouvernement à abdiquer.

A.D.

VIES DES PARTIS

Le FLNC et l'Abaco scellent un partenariat politique

Les deux partis historiques qui avaient cheminé ensemble (1958-1965) en faisant valoir leurs velléités indépendantistes sous la bannière de l'Abako et de Conaco lors du fameux congrès de Kisantu tentent, plus de cinquante ans après, d'exhumer le plan qui en est sorti pour une mise à jour.

Deux partis historiques, en l'occurrence le Front de libération du Congo (FLNC) et l'Alliance de base pour l'action commune (Abaco) viennent de convoler tout récemment via un partenariat politique scellé par leurs délégués respectifs. La signature consacrant ce rapprochement a eu lieu dans la périphérie ouest de Kinshasa, au quartier Mitendi (commune de Mont Ngafula) en présence de Kapend Elie Kanyimbu « Delut » et Saidi Ngingi respectivement président du FLNC et vice-président de l'Abaco, et de nombreux invités. Ce partenariat augure une nouvelle ère dans les relations entre ces deux partis politiques mus par une volonté commune de coopérer dans l'optique d'améliorer tant soi peu les conditions de vie des congolais.

L'un des temps forts de cette manifestation aura été la signature du document contenant la quintessence du partenariat politique proprement dit. Le chargé d'affaires personnel du président national M. Kapend Pitie Mukatchung « Soleil » et le Pr Dianzenza Édouard Ndula (administrateur général du FLNC) ont apposé leurs signatures au bas du document précité tandis que Luwawu Lekoy (secrétaire général de l'Abaco) a signé pour le compte de son parti augurant ainsi une alliance politique promue à bel avenir.

Circonscrivant le contexte dans lequel a germé ce partenariat politique, le secrétaire général de l'Abaco a, dans son mot de circonstance, indiqué que cela procède de la volonté de deux partis de voir le pays s'édifier tout en ne ménageant aucun effort pour asseoir un bonheur collectif. Ce dénouement traduit, selon lui, la mise en pratique de la volonté commune à servir la patrie. C'est en vertu des repères historiques qui sous-tendent leur action politique commune depuis l'indépendance que le FLNC et l'Abaco ont pris l'option de se serrer les coudes et à œuvrer dans une synergie porteuse d'espoir pour la Nation congolaise. Convaincu que ce partenariat politique est susceptible de fournir aux deux partis l'occasion de mieux manifester leur « congolité positive », c'est-à-dire servir la Nation, Luwawu Lekoy y voit également une expression d'humanisme de la part du FLNC et de l'Abaco. Ces deux partis, a-t-il déclaré, défient par cette action « *tous ceux qui croient que l'intégration nationale, la congolité de profondeur, l'effacement des barrières ethniques sont des vœux pieux qui ne seront jamais une réalité en RDC* ».

Réanimer la flamme nationaliste

Pour le besoin de l'histoire, il y a lieu d'indiquer que l'Abako et la Conaco furent les deux grands partis politiques de l'indépendance. Ils avaient cheminé ensemble dans la période 1958 - 1965 en prenant notamment une part active au congrès de Kisantu en 1959 qui a vu les congressistes se prononcer pour l'indépendance. Ensemble, ces deux partis ont recherché des solutions aux problèmes de l'époque, a soutenu l'orateur tout en indiquant qu'aujourd'hui, ils sont tentés par l'idée d'explorer en commun la route de l'avenir. Il est, par ailleurs, envisagé de procéder au toilettage du plan conçu lors de la tenue du congrès de Kisantu en vue de son adaptation au contexte sociopolitique de l'heure.

Enfin, les parties signataires ont convenu de prendre à bras le corps tous les problèmes qui se posent au pays, signe de leur détermination à coopérer étroitement en vue de booster son développement via ce partenariat politique dont voici l'exposé des motifs : « *Attendu que le Front de libération nationale du Congo (FLNC) et l'Abaco entretiennent depuis plus de cinquante ans des relations politiques sur la base d'une vision commune de la libération totale de notre pays dont l'élan était interrompu par le coup d'État du 24 novembre 1965; Attendu que malgré les moments difficiles de l'histoire de notre pays, cette volonté de collaborer est demeurée inébranlable dans le chef des dirigeants de nos deux partis; Attendu qu'il apparaît d'une nécessité impérieuse de réanimer cette flamme nationaliste eu égard à la conjoncture politique que traverse notre pays; attendu que nos deux partis partagent la même conviction que notre chère patrie connaît une crise généralisée tant du point de vue morale, religieuse, sociale que politique; considérant qu'il est temps de resserrer les rangs pour sauver la RDC de cette descente aux enfers; nous le FLNC (ex-Conakat et Conaco) et l'Abaco, sommes convenus d'unir nos volontés politiques, de marcher ensemble et de mettre au point une stratégie politique de solidarité et de soutien réciproque* ».

Alain Diasso

AVIATION

L'Airbus de Congo Airways a atterri à Kinshasa en provenance de Dublin

Bloqué à l'aéroport de Dublin par la justice irlandaise saisi par deux sujets américains, l'Airbus A320 de Congo Airways a finalement obtenu son autorisation de quitter le sol irlandais. L'appareil est arrivé à Kinshasa le 26 septembre. « Nous avons gagné le défi de la justice et de la performance... et c'est une fierté à partager avec l'ensemble de la population », a déclaré le Premier ministre Matata Ponyo, présent à l'aéroport de Ndjili à l'atterrissage de l'appareil.



Airbus A320 de Congo Airways atterri à Kinshasa après son blocage à Dublin

C'est le 26 septembre aux environs de 15h30, heure de Kinshasa, que l'Airbus A320 de la nouvelle compagnie aérienne nationale Congo Airways, baptisé Mzée Laurent Desiré-Kabila, a survolé le ciel kinois, avant d'atterrir à l'aéroport international de Ndjili. L'appareil venait d'être autorisé à décoller de la capitale irlandaise quelques heures auparavant après avoir été bloqué pendant un mois à l'aéroport de Dublin sur une décision de la justice irlandaise suite à un contentieux judiciaire. Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, ainsi que plusieurs membres de gouvernement et d'autres personnalités politiques nationales, tous sur le tarmac, ont tenu à assister à l'arrivée de cet appareil dont le blocage a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

« *C'est un défi que nous relevons. Nous sommes en programme*

d'action axé sur l'amélioration des conditions de vie de la population. Et l'un des problèmes que nous avons rencontré, c'est celui des transports sur l'ensemble des voies. Comme vous le savez, la population congolaise était en difficulté avec une seule compagnie qui dessert l'ensemble de lignes aériennes. La question de monopole est résolue aujourd'hui avec l'arrivée d'une grande compagnie nationale Congo Airways, avec ces deux premiers avions » « *Nous sommes appelés à atteindre le chiffre de quatre à six avions l'année prochaine au regard de l'étendue de notre pays* », a déclaré le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, à la descente de la passerelle après avoir effectué une sommaire visite dans l'avion. « *Nous avons gagné deux défis de la justice et de la performance ;*

Ce sont des appareils qui nous appartiennent, nous les avons achetés cash, et c'est une fierté à partager avec l'ensemble de la population », a ajouté le chef du gouvernement.

Le gouvernement devait lancer les activités de Congo Airways au mois d'août et les deux Airbus A320 et un troisième appareil devraient d'abord desservir huit villes du pays. Mais le deuxième Airbus a été bloqué à Dublin sur une décision de la justice irlandaise saisie par la société minière Mimenco LLC qui réclamait à l'État congolais 11,4 millions de dollars américains pour une affaire de concession minière dépossédée en 2007. L'Etat avait versé une somme d'un million trois cent mille dollars américains en guise de début de paiement.

Martin Engimo

DROITS DE L'HOMME

Le Ceprodhec dénonce la spoliation et l'occupation illégale des concessions appartenant à autrui

L'ONG menace de divulguer les noms des auteurs de ces actes à la presse si, dans un bref délai, les propriétaires de ces biens ne rentraient pas dans leurs droits, selon les jugements rendus.

Lors d'un point de presse tenue le 26 septembre dans la salle Justine-Lombo de la CBCO/Kintambo, le directeur national du Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme (Ceprodhec), Guillaume Muzambakani, a donné un ultimatum aux militaires et civils, auteurs des actes de spoliation et occupation illégale des concessions Bieme à Kinsuka/CPA, commune de Mont Ngafula, Minkoti, du clan Kinzinga, et Mayenda, dans le territoire de Kasangulu, afin de remettre les propriétaires des ces étendues dans leurs droits, sous peine de divulguer leurs noms dans la presse. Le défenseur des droits de l'Homme a menacé de divulguer les noms des auteurs de ces actes devant la presse, au cas où ces derniers continueraient à occuper ces concessions.

Dans cette action d'accompagnement de ces « victimes »,

le directeur national du Ceprodhec-Congo a noté, en ce qui concerne notamment la concession appartenant à Bieme Ngalisame Mokelo Richard, que ce dernier possède tous les documents qui lui reconnaissent la propriété de la concession querellée avec un groupe de militaires, qui occupe son espace et qui n'aurait, selon cette ONG, aucun titre ni droit sur ce bien. Il en serait de même, a souligné Guillaume Muzambakani, de la concession Minkoti, du clan Kinzinga, appartenant à Mme Nsanga Kisukama Hélène, occupée par une autre personne qui aurait présenté des faux documents, ainsi que de la concession Mayenda, dans le territoire de Kasangulu, qui est occupé par la carrière ARD.

Un déni de justice

Le Ceprodhec a regretté que les victimes, dans ces trois dossiers ne soient toujours pas rentrées dans leurs droits alors que la justice avait respectivement tranché en leur faveur.

S'agissant de la concession Bieme, l'ONG a noté que le jugement a été



Le directeur national du Ceprodhec, Guillaume Muzambakani, lors du point de presse/

rendu en faveur de Bieme Ngalisame Mokelo depuis le 15 avril 2014 alors que pour la concession Minkoti, le tribunal, qui avait déclaré recevable et fondée, l'action de la requérante, a ordonné la destruction de tous les titres de propriété détenus par la partie citée sur la parcelle querellée, qui a été, en outre, condamnée à la plus forte peine et au paiement des dommages et intérêts équivalents à 500 mille dollars américains,

pour faux et usages de faux. En ce qui est de la concession Mayenda, le Ceprodhec note que malgré la demande de suspension des travaux faite par l'administrateur du territoire, dans un procès verbal transmis également aux autorités de la carrière érigée sur ce terrain, l'exploitation a continué. Aujourd'hui, a souligné Guillaume Muzambakani, la carrière est l'objet de spoliations multiples, de destructions de l'espace vert et

même de sources d'eau qui devaient servir à l'approvisionnement des ménages de la cité de Kasangulu.

Tout en sollicitant des autorités du pays, l'application des jugements rendus, qui signifie l'instauration de l'autorité de l'État, cette ONG qui accompagne les victimes dans ces affaires, a dénoncé des menaces de mort subis par ces dernières de la part des militaires et autres civils impliqués dans ces affaires. L'organisation en appelle aussi à la vigilance des acheteurs, bénéficiant du morcellement illégal des ces terrains, afin de réclamer les sommes versées à l'achat, sous peine de tout perdre parce que le jugement condamnerait ceux qui leur ont vendu ces terrains.

Le Ceprodhec, qui requiert la compétence de l'auditeur général de l'armée dans ce dossier, plaide également pour le transfert dudit dossier au tribunal où une citation directe aurait déjà été lancée contre les auteurs de ces infractions.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Le Dr Papy Kabongo « Il n'y a pas assez de difficultés par rapport à la conservation des vaccins ».

Les journées locales de vaccination se déroulent normalement dans la ville de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai-Oriental. Tout a été mis en œuvre pour que cette campagne qui cible tous les enfants de moins de 5 ans soit une réussite.

Du côté logistique, le médecin chef d'antenne du programme élargi de vaccination à Mbuji-Mayi, le Dr Papy Kabongo Tshijuke révèle, dans une interview accordée aux dépêches de Brazzaville, qu'il n'y a pas assez de difficultés. Lisez



Le médecin chef d'Antenne Pev/Mbuji-Mayi, le Dr Papy Kabongo

Dépêches de Brazzaville : Comment s'est déroulé le lancement des journées locales de vaccination contre la polio ?

Le Dr Papy Kabongo : Le lancement a eu lieu depuis le 23 septembre, c'était dans la zone de santé de Bonzola devant l'hôpital général de Dipumba. Ce qu'on peut noter de positif est que le lancement a été patronné par le gouverneur de la province du Kasai-Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, en présence d'autres autorités de l'Assemblée provinciale, des représentants des agences de l'ONU ainsi que le Conseil de sécurité et d'autres cadres de la santé. À ce jour, nous disons que nous sommes à la 2e journée de la campagne. Malgré la pluie, les équipes ont été sur le terrain. Les résultats reçus démontrent que l'activité se mène correctement sur le terrain. En moyenne, nous sommes à 40% par rapport à la cible attendue. On se dit que tout va bien.

Avez-vous enregistré certains cas

de résistance ?

Sincèrement, je dirai qu'il n'y a pas de résistances, ce sont de faux résistants. Quelqu'un qui n'a pas été convaincu par un vaccinateur qui n'a pas pu bien lui donner l'information se dit au lieu de me donner le vaccin, donnez-moi aussi à manger. Et cette personne, on la traite de résistant. Non. Il est question ici de la vraie information à la personne. Tous les enfants sont en train d'être vaccinés sans résistance.

L'antenne de Mbuji-Mayi a dix-neuf zones de santé. C'est dans quatre zones de santé qu'on retrouve quand même des foyers de résistance notamment dans la zone de santé de Tisthipi, Nzaba et Kabeya kamwanga. C'est plus là où il y a beaucoup d'adeptes de bapostolo ou de baba. Mais nous avons adopté la politique de les intégrer dans la campagne. On les retrouve parmi les mobilisateurs,

les vaccinateurs. Ils se font eux même vacciner la nuit pour ne pas se faire remarquer.

Quelles sont les dispositions prises pour assurer une bonne conservation des vaccins ?

La ville de Mbuji-Mayi est confrontée aux difficultés d'énergie électrique. Néanmoins, nous prenons des dispositions pour que les vaccins soient conservés normalement. Avant la campagne, toutes les zones de santé ont été approvisionnées en carburant qui doit être utilisé pour le groupe électrogène. Ce qui allait permettre au réfrigérateur et le congélateur de fonctionner normalement. Ce carburant devait aussi être utilisé pour les véhicules d'usage pendant la campagne. Il y a aussi des zones de santé qui ont des réfrigérateurs solaires, raison pour laquelle, il n'y a pas assez de difficultés par rapport à la conservation des vaccins.

Nous avons aussi loué une chambre froide supplémentaire pour remédier à la difficulté de recyclage de bloc de glaces et des accumulateurs. Nos réfrigérateurs de l'antenne servent juste à la conservation des vaccins. Cela étant, aucune zone ne peut prétendre ne pas avoir des accumulateurs recyclés. Il y a seize mille blocs de glaces et deux mille accumulateurs recyclés. Pour ce qui est des vaccins, nous avons reçu des vaccins en quantité suffisante et de bonne qualité. Ce sont des vaccins au stade 1 et 2.

Aline Nzuzi

DIVISION 1/2° JOURNÉE

V.Club contraint au nul, Sanga Balende gagne...

Un but partout, c'est le résultat du match entre Vutuka et V.Club à Kikwit à l'occasion de la deuxième journée du championnat national dans la zone Ouest. Cependant, dans la zone centre sud, Sanga Balende entraîné par le Français Lionel Charbonnier a dominé JS Groupe Bazano de Lubumbashi.

La deuxième journée de la 21^e édition du championnat national de football a débuté le week-end dernier. Les matchs de la zone de développement ouest ont eu lieu principalement à Kikwit et à Matadi. L'on note d'emblée le match à égalité d'un but partout concédé par le favori AS V.Club face à la formation de Vutuka à Kikwit. Sur le terrain sablonneux du stade de Kikwit, la partie n'a pas du tout été amusant pour les Dauphins Noirs de Kinshasa devant une équipe de Vutuka déterminée à ne pas perdre devant ses supporters. Et lorsque le nouveau sérial buteur de V.Club, l'international Jean-Marc Mundeke Makusu, ouvrait le score à la 62^e minute, Lukengeke Nzuzi, un ancien de V.Club, a égalisé pour Vutuka à la 77^e minute. Ce résultat d'égalité de V.Club intervient après la très large victoire de six buts à zéro des joueurs de Florent Ibenge sur la formation de Nord-Sport de Matadi en première journée.

Dans d'autres rencontres de cette zone, le FC MK de l'homme d'Affaires Max Mokey Nzangi est allé s'imposer à Matadi face TC Elima par un but à zéro. Et toujours à Matadi, Nord Sport a enregistré son premier point à l'issue du match à égalité d'un but partout face à Shark XI FC de Kinshasa. Le match entre Dragons/Bilima et Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été reprogrammé pour ce 29 septembre au stade Tata-Raphaël. En premier match, Racing club de Kinshasa sera opposé à Rojolu.

Dans la zone de développement est, l'OC Muungano a disposé de la formation d'Eldorado de Bunia par deux buts à zéro avec un but d'Abédi Said Makasi. Les autres rencontres entre Nkoy Bilombe contre CS Makiso, Capaco face à Nika et Socozaki opposé à Dauphins Noirs de Goma sont prévus ce mardi.

Dans la zone de développement Centre Sud, l'on note la victoire de Sanga Balende sur JS Groupe Bazano de Lubumbashi par un but à zéro. Et la défaite de l'AS Bantous face à Lubumbashi Sport sur la même marque de zéro but à un. L'AS New Soger et le CS Don Bosco se sont neutralisés par zéro but partout. La rencontre entre US Tshinkunku de Kananga et FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi a été reportée à une date ultérieure.

Martin Enyimo

BANQUE

Une opération de routine vire au drame

La Trust Merchant Bank (TMB) a confirmé une attaque sanglante de son convoi en route vers Lemera, au Sud-Kivu, le 27 septembre au matin. Le bilan du reste très lourd fait état de onze militaires tués sur les treize assurant l'escorte (deux dans un état grave) ainsi que le décès de deux civils. L'argent emporté représentait les salaires des enseignants.

Selon les précisions de la TMB, le convoi est tombé dans une embuscade. Au stade actuel, on compte au moins deux survivants, en l'occurrence les quatre collaborateurs de la mission et un civil. Selon la TMB qui a rédigé un long communiqué sur cette tragédie, toutes les dispositions ont été prises pour agir promptement et en collaboration avec les autorités compétentes. D'ailleurs, une délégation de la banque séjourne actuellement sur les lieux. Après l'attaque, il a fallu organiser une mission rapide pour retrouver les survivants et les mettre en sécurité. «L'ensemble de l'institution s'est mobilisé. Les autorités militaires mènent leurs enquêtes et nous donnent tout leur soutien sur place», a rassuré la TMB. Toutefois, il s'agit de la première attaque aussi sanglante dans le secteur bancaire et le débat est bien lancé sur les défis logistiques et sécuritaires. «C'est un événement tragique et d'une ampleur sans précédent dans le secteur bancaire en général et particu-

lièrement dans le contexte de la paie des fonctionnaires». Face au risque potentiel, les banques seront-elles tentées de ralentir leur déploiement à travers le pays ? Une question qui mérite d'être posée. «Chaque mois, nous contribuons à une réforme qui change le paysage financier de notre pays. Chaque mois, nous construisons une confiance dans les banques jusqu'au fin fond du pays», a poursuivi TMB.

Malgré le coup dur, les banques se disent prêtes à continuer à activer leurs réseaux dans les endroits reculés du pays. Selon l'Association congolaise des banques (ACB) qui a vite réagi en dénonçant cette attaque meurtrière, les banques assurent actuellement la paie de plus de 759 000 agents et fonctionnaires de l'Etat au sens large. Mais il faut plus de moyens logistiques et sécuritaires pour qu'elles puissent remplir leur part du contrat. «Cet acte de barbarie ne doit pas nous démotiver. Ce drame changera notre perception mais nous allons continuer à traiter ces sujets en collaboration avec le gouvernement». Pour l'heure, le Conseil d'administration et le Comité de gestion de la TMB font état de leur émotion. Malgré tout, ils réaffirment leur détermination à poursuivre la collaboration avec le gouvernement pour faire avancer la réforme de la paie des salaires.

Laurent Essolomwa

FORUM DE L'INNOVATION

Les médias mis à contribution pour améliorer l'image de la RDC

Le gouvernement, initiateur de ces échanges, tient à l'image positive de la RDC, celle « d'un pays de croissance et d'innovation » souvent écornée par quelques nostalgiques de l'impérialisme néocolonial établis dans les rédactions des médias globaux.

Le forum citoyen initié par le ministère de la Communication et des Médias autrement appelé « Forum de l'innovation » a clos ses travaux le 25 septembre à Kinshasa. L'objectif assigné aux participants au nombre desquels des patrons de presse, tant de l'audiovisuel que de la presse écrite, était de rechercher les voies et moyens pour dégager un consensus le plus large possible quant à la nécessité de façonner une image de marque de la RDC. Dans son mot de clôture de ces assises, le ministre Lambert Mende a loué la qualité des débats et des interventions qui ont abouti à des résolutions pertinentes susceptibles de redorer le blason terni du pays en promouvant une image avant-gardiste et plus positive que d'habitude. Et le ministre Lambert Mende d'inviter les intellectuels, universitaires, acteurs des médias, leaders d'opinions et membres de la société civile à s'approprier les résolutions prises et, surtout, à faire circuler davantage les idées nouvelles ayant dé-

coulé des échanges. Il tient, en effet, au renforcement de l'image positive de la RDC, celle « d'un pays de croissance et d'innovation en dépit des problèmes et des angoisses qui sont inhérents à toute société humaine ». Pour lui, la tendance à discréditer la RDC, qui s'observe dans le chef de quelques nostalgiques de l'impérialisme néocolonial enracinés dans les rédactions des médias globaux, est à bannir. Et Lambert Mende de conclure : « Je forme le vœu que les acquis de cette prise de conscience et les résolutions prometteuses qui en résultent se diffusent à l'ensemble de notre société et que cette flamme désormais allumée ne s'éteigne plus jamais pour que brillent à nouveau sur notre firmament les soleils des indépendances ».

L'une des résolutions astreint les journalistes congolais à modifier leur façon de collecter les informations en faisant l'effort d'être eux-mêmes au faite des activités sociopolitiques plutôt que de s'appuyer sur des dépêches d'agences occidentales souvent en déconnexion avec la réalité de terrain. Là-dessus, l'accompagnement du gouvernement est très attendu pour pourvoir aux besoins d'une presse congolaise sous équipée et peu compétitive à l'échelle internationale.

Alain Diasso

CULTURE DE PAIX

Le Culpac tiendra le forum des penseurs universels pour la paix

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a procédé, le 25 septembre, en son siège dans la commune de Kintambo à Kinshasa, au lancement de son programme intitulé « Forum des penseurs universels pour la paix de la RDC ».

Le lancement a, en fait, consisté en une rencontre entre le Culpac et certaines personnalités artistiques, sportives, de la société civile, etc. On a donc aperçu Papa Wemba, patron du groupe musical Viva la Musica, Daida Moleka qui avait déjà été élevée à la dignité de servante universelle pour la paix par le Culpac, le conseiller au ministère de l'Intérieur Benoît Yulama, le chargé de communication de l'AS V.Club, Mboku Tshiaba qui représentait Florent Ibenge, entraîneur principal de V.Club et sélectionneur national, etc. Tous ont répondu à l'invitation du secrétaire général de Culpac, Daniel Santu Biku, avec à ses côtés le prophète Dominique Khonde de l'Eglise Liloba ya Nzambe, (élevé à la dignité de ministre universel pour la paix en mai 2015 par le Culpac), et le conseiller diplomatique Patrice Salaga de cette ONG qui œuvre pour la paix dans le pays et dans le monde.

« La paix a été le centre de notre rencontre avec ces personnalités. Vous en souviendrez que nous avions déjà parlé de cette grande manifestation, de cette rencontre, parce que nous allons faire un nouveau courant de réflexion que nous appelons les penseurs de la paix. Donc, nous devons penser pour la paix. Il est temps que nous puissions être ensemble pour aller plus loin, quelles que soient nos diversités linguistiques, tribales et autres. Le Congo a besoin de se réunir pour marcher dans la paix », a signifié Daniel Santu Biku à la presse après l'échange avec ses hôtes de marque. Et il a ajouté que « le Forum des penseurs universels pour la paix aura lieu au mois de novembre. Il y aura des artistes, des écrivains, des historiens, des économistes, des religieux, des acteurs sportifs, etc. Nous inviterons tous ceux qui peuvent être là afin de promouvoir la paix ».

Se confiant à la presse après la rencontre, la star congolaise de la rumba Papa Wemba a martelé que la paix est sine qua non dans le pays. Et cette paix, a-t-il dit, doit s'installer d'abord

dans les maisons, ensuite, avec les voisins pour enfin s'étendre partout. Le patron du groupe Viva la Musica a également stigmatisé l'attitude et le comportement décriant des jeunes d'aujourd'hui pas du tout conscients des enjeux du pays. Pour sa part, Mboku Tshiaba qui parlait au nom de l'entraîneur Florent Ibenge a lui aus-



Les membres de la coordination de Culpac

si mis l'accent sur la paix et l'amour du pays, de sa famille, l'amour propre et l'amour du travail. « Toute personne qui n'aime pas la paix est en guerre interminable », a-t-il fait remarquer. Rappelons que Florent Ibenge avait été l'hôte du secrétaire général du Culpac Daniel Santu et le prophète Dominique Khonde en juillet dernier lors de tous premiers contacts relatifs au forum des penseurs universels pour la paix. Daida Moleka a, quant à elle, rappelé qu'elle est en relation avec le Culpac depuis 2010 jusqu'à être élevée à la dignité de servante universelle pour la paix. « On n'a pas forcément besoin d'argent et d'autres choses matérielles afin de militer pour la paix mais du cœur. Tenez, le Culpac m'avait demandé de faire une action pour les veuves et c'est à partir de là que je suis devenue servante universelle pour la paix. Tout doit commencer par la pensée, notre attitude, qui ensuite va se concrétiser pour une paix effective et durable », a-t-elle dit en substance. « Au cours de cette rencontre, nous avons échangé sur la paix qui doit être analysée sur tous les aspects. Nous devons nous imposer la paix avec le vecteur de l'amour, sans laquelle ce sera difficile de parler famille, politique et développement », a insisté enfin Benoît Yulama. Avant de conclure : « Au-delà des clivages politiques, la paix est un vecteur capital pour mettre tout le monde ensemble ». Le forum des penseurs universels de la paix créé par le Culpac va donc réunir plusieurs personnalités d'horizons différents qui ont pris l'option de promouvoir la paix.

Martin Enyimo

COOPÉRATION

Le matériel roulant du PA2D remis à l'administration

Trois institutions de l'État, en l'occurrence la Cellule technique d'appui à la décentralisation (CTAD), le Secrétariat général du ministère de la Décentralisation et la Division urbaine de la décentralisation de Kinshasa, reprennent officiellement les trois véhicules utilisés tout au long de l'exécution du Projet d'appui au démarrage de la décentralisation (PA2D).

Clôturé en juillet 2015, le PA2D a bénéficié d'un financement de 15 millions d'euros de la Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (Cofed) sur une durée de cinq ans. L'objectif du PA2D était justement d'appuyer le pilotage de la décentralisation au niveau national. Au-delà,

il y avait également une volonté de renforcer les capacités permettant aux provinces de Kinshasa et du Nord-Kivu d'améliorer leur efficacité. Concrètement, ce deuxième objectif visait non seulement la fourniture des services essentiels mais également la gestion des finances publiques, peut-on lire dans un communiqué de la Cofed. Avec la fin du projet, le matériel roulant pourra désormais servir pleinement à l'administration. Dans l'enceinte même des bureaux de la CTAD, la Cofed a procédé à la remise symbolique des documents et des clés des véhicules à ces trois institutions dans le cadre d'un appui à leur fonctionnement. La cérémonie officielle a eu lieu en présence des représentants des institutions bénéficiaires.

L.E.

LIGUE DES CHAMPIONS/DEMI-FINALE

Mazembe s'incline face à El Merreikh à Khartoum

La demi-finale aller de la Ligue des champions 2015 a tourné à l'avantage d'El Merreikh qui a battu à Khartoum le TP Mazembe de Lubumbashi. Le but marqué sur le terrain de l'adversaire par les joueurs de Patrice Carteron pourraient les qualifier au match retour en cas d'une victoire d'un but à zéro à Lubumbashi.

Le TP Mazembe de Lubumbashi a été battu, le 26 septembre, à Khartoum, par la formation d'El Merreikh du Soudan, par un but à deux, en match aller de demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique. L'entraîneur Patrice Carteron a aligné son équipe type pour cette rencontre avec Robert Kidiaba dans les perches, Joël Kimwaki et le Malien Salif Coulibaly dans l'axe de la défense. Kasusula et le Ghanéen Frimpong ont respectivement occupés les flancs gauche et droit. Le trio du milieu de terrain s'est composé du Malien Diarra, du Ghanéen Daniel Adjei et du Zambien Rainford Kalaba. En attaque, on a retrouvé le Malien Traoré, le Tanzanien Mbwana Ali Samatta et l'Ivoirien Roger Claver Assalé.

Les deux équipes ont débuté la partie presque sans le temps d'observation. Mais c'est à la 42e minute que les joueurs de Diego Garzito, ancien entraîneur de Mazembe lors de double sacre africain en 2009 et 2010 et actuellement au club soudanais, ont trouvé la faille dans la défense des Corbeaux de Lubumbashi à la 42e minute par le Ghanéen Francis Coffie. À la fin de la première période, le club soudanais disposait donc d'une avance d'un but à zéro au tableau d'affichage. Au retour des vestiaires, après un discours certainement mobilisateur du coach Patrick Carteron, Mazembe a tenté de mettre de la pression sur son adversaire. Et à la 75e minute, le Tanzanien Thomas Ulimwengu, monté à la place du Zambien Rainford Kalaba, une minute auparavant, a égalisé pour les joueurs de Lubumbashi. Mais El Merreikh a eu un sursaut d'orgueil devant son public de Khartoum a inscrit le but de la victoire à la 80e minute par Bakri, en position litigieuse mais pas du tout signalé par l'arbitre de la partie. Les Corbeaux sont donc passés à côté d'un résultat d'égalité en terre soudanaise. Patrice Carteron et ses joueurs sont maintenant tournés vers le match retour prévu pour le 4 octobre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Une victoire d'un but à zéro au minimum est impérative pour accéder en finale de cette compétition, une quatrième finale en compétitions africaines (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) en six ans.

M.E.

FOOTBALL

Les résultats du week-end des RD-Congolais de France et de Belgique

Le week-end dernier a été intense pour certains joueurs de souche congolaise en France et en Belgique. Certains ont été titulaires et d'autres sont restés sur le banc des remplaçants de leurs clubs respectifs, à défaut de ne pas figurer sur la feuille de match.

En L1 en France, le défenseur franco-congolais Presnel Kimpembe n'a pas été retenu par l'entraîneur Laurent Blanc du Paris-Saint-Germain pour le match contre Reims (1-1). Quant à Chris Mavinga, il était titulaire lors de la défaite de Troyes (0-1) en déplacement à Angers. L'attaquant Tshibumbu est resté sur le banc lors de la défaite de son club GFC Ajaccio sur le terrain de Guingamp (1-2) et le jeune milieu international RD-congolais Michael-Jordan Nkololo est rentré à la 80e minute lors de la victoire de Caen sur le terrain de Montpellier (1-2). Le défenseur Marcel Tisserand a joué tout le match avec Toulouse contraint au partage par Bordeaux (1-1). Et Rémy Mulumba n'a pas fait partie du groupe de Lorient victorieux de Monaco (3-2).

En L2, le gardien de but Riffi Mandanda a été remplaçant lors du résultat nul de zéro but partout entre son club AC Ajaccio et Laval. L'attaquant François-Xavier Fumu Tamuzo d'Auxerre a participé à la victoire du club bourguignon sur Clermont (1-0). Il est entré à la 73e minute de jeu. Ilunga Herita n'est monté sur l'aire de jeu lors de la défaite de son club



Kebano, buteur avec son nouveau club, Genk en Belgique

Créteil face à Valenciennes d'Isaac Mbenza ; ce dernier ne figurait pas sur la feuille de match. Jérémy Bela a été buteur à la 72e minute lors de la victoire de Dijon sur Le Havre (2-1). Le milieu récupérateur Granddi Ngoyi a fait son entrée du côté de Dijon à la 6e minute alors que du côté du Havre, c'est l'attaquant Harrison Manzala qui est monté sur l'aire de jeu à la 77e minute, mais il n'a pas réussi à inscrire le but de l'égalisation pour les Havrais. Et lors du nul de zéro but partout entre Paris FC et Evian Thonon Gaillard, Christian Kinkela du côté parisien et Clark Nsikulu du côté d'Evian ne figuraient pas sur la feuille du match. Yeni Ngbakoko était titulaire dans les rangs de Metz tenu en échec par Nancy. Arnaud Lusamba est resté sur le banc de Nancy Lorraine au cours de ce match. Anatole Ngamukol était titulaire lors du nul de zéro but partout entre son club Red Star et Sochaux.

Martin Engimo

DIVISION 1

La Linafoot décale de deux rencontres la zone ouest

La Ligue nationale de football (Linafoot) a décidé de reporter deux matchs de la deuxième journée du championnat national (Division 1) qui devraient se jouer, le 27 septembre, dans la zone de développement ouest.

Il s'agit des rencontres entre SC Rojolu et Racing Club de Kinshasa (RCK), d'une part, et celle devant opposer, d'autre part, l'AS Dragons/Bilima au Daring Club Motema Pembe (DCMP). Ces rencontres sont donc décalées au 29 septembre au stade Tata-Raphaël, car le stade de la commune de Kalamu abritera le dimanche le match aller du troisième tour des éliminatoires de la Coupe du monde de football féminin de moins de 20 ans entre la RDC et le Nigeria. Les autres rencontres ont été maintenues à leur date. Ainsi dans cette zone de développement ouest, Nord Sport tentera de se refaire face à Shark XI FC de Kinshasa le 27 septembre au stade Damar de Matadi, après la déculottée reçue le dimanche face à V.Club en première (0-6). Et TC Elima jouera en deuxième

match ce même dimanche face au FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi toujours au stade Damar de Matadi. Et enfin le 29 septembre au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, on suivra les deux matchs décalés par la Linafoot entre Rojolu et RCK, d'une part, et Dragons/Bilima contre DCMP d'autre part. Dans la zone de développement Centre Sud, AS New Soger s'opposera au CS Don Bosco le 26 septembre à Kibassa Maliba de Lubumbashi, l'US Tshinkunku accueillera FC Saint-Éloi Lupopo le 27 septembre au stade des jeunes de Lubumbashi. Et Jeunesse sportive Groupe Bazano sera face à Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi le 27 septembre au stade Kibassa-Maliba de Lubumbashi.

Les six clubs sanctionnés joueraient la 2e journée...

Rappelons que la Linafoot avait pris l'option d'infliger des forfaits à six équipes qui n'avaient pas encore payé les frais d'engagement pour prendre part à la 21e édition du championnat national de football -Division

1-. Ces équipes avaient disputé la première journée sans s'acquitter de chacune de cinq mille dollars américains pour un club autonome, et de sept mille cinq cents dollars pour un club corporatif (sponsorisé). Il s'agit d'AC Capaco de Beni, d'Eldorado de Bunia, du CS Makiso de Kisangani, de l'AS Nika de Kisangani également, de l'AC Nkoy Bilombe de Kindu et de l'AS Vutuka de Kikwit. «Si ces équipes s'acquittent, elles poursuivent le championnat. Au cas contraire, elles ne joueront pas leurs matches de la 2e journée», déclarait le président du comité de gestion de la Linafoot, Jeef Kapondo. Mais l'on apprend dans les coulisses que ces clubs pourront finalement disputer la deuxième journée, car le président du TP Mazembe et l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, aurait mis la main dans sa poche pour payer les frais d'engagement de ces six clubs.

M.E.

DIVISION 1

Moïse Katumbi règle la facture de huit clubs insolvables

Les huit équipes récemment disqualifiées par la Ligue nationale de football (Linafoot) pour non-paiement de leurs frais d'engagement dans cette compétition sont à nouveau éligibles pour participer à ce championnat.

Ces clubs doivent leur retour à la Ligue 1 au président sponsor du TP Mazembe Moïse Katumbi qui vient de leur payer les frais requis. À en croire le trésorier de la Linafoot, le désormais ex-gouverneur du Katanga a déboursé un montant total équivalant à 44.000 dollars. En fait, les 44.000 dollars déboursés par Moïse Katumbi couvrent, outre les frais d'engagement des huit clubs concernés évalués à 40.000 dollars, mais aussi le solde de Lupopo équivalant à 4000 dollars. Les huit clubs sanctionnés se sont vus disqualifiés à l'issue d'une réunion de la Linafoot tenue le 21 septembre dernier après le constat de leur litige.

Ainsi donc, grâce à ce paiement, AC Capaco de Beni, El Dorado de Bunia, CS Makiso de Kisangani, AS Nika de Kisangani, Socozaki de Butembo, AC Nkoy Bilombe de Kindu, US Tshinkunku de Kananga et AS Vutuka de Bandundu pourront disputer leurs matches de la Ligue 1 qui en est à sa deuxième journée sans problème. Notons que la décision de disqualifier les huit clubs précités pour non-paiement des frais de participation découle d'une réunion de la Linafoot tenue le 21 septembre. Rappelons que la Linafoot fait payer 5000 dollars aux clubs autonomes sans sponsors et 7500 dollars aux clubs corporatifs sponsorisés.

Alain Diasso

Formation des sages-femmes pour «aider les bébés à respirer»

Ce séminaire atelier est ouvert ce lundi 28 septembre à l'hôpital général Adolphe Sicé avec pour thème « Aider les bébés à respirer ». Organisée par le ministère de la Santé et de la population en partenariat avec l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, cette formation s'achèvera le 1er octobre.

dans le département de Pointe-Noire, former ou recycler environ cent sages-femmes sur les protocoles standards de prise en charge des menaces d'accouchement prématuré, l'utilisation systématique du partogramme, pendant l'accouchement dans toutes les maternités, les techniques de réanimation, les règles d'hygiène néonatales.

Dégageant ainsi l'importance de

logie ou dans les blocs d'accouchement.

Rappelons que la mortalité néonatale est un problème majeur de santé publique dans le monde en général et au Congo en particulier. Les statistiques montrent qu'au Congo, la mortalité néonatale demeure élevée (22 pour 1000 naissances vivantes) à cause de deux déterminants notamment : sur la prise en charge médicale et sur la qualité médiocre de la vie du ménage et autres. À Pointe-Noire, les données montrent qu'en 2014, 425 décès néonataux ont été enregistrés sur 21460 nouvelles naissances, soit un pourcentage de 19,80 pour 1000. Au premier trimestre de l'année 2015, une augmentation des décès a été constatée, 86 décès néonataux sur 3967 naissances vivantes soit un taux de 21,68 pour 1000. Jean Pierre Michel Dzondault, Albert Mahounga et Glade Gordon respectivement directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, conseiller socio-sanitaire du préfet et missionnaire humanitaire à l'Église de Jésus Christ des saints des derniers jours accompagnés de divers représentants des formations sanitaires dudit département et des invités ont été présents à la cérémonie.

Séverin Ibara



Les participants

Les enseignements se dérouleront dans deux sites, du 28 au 29 septembre à l'hôpital général Adolphe Sicé et du 30 septembre au 1er octobre à l'hôpital général de Loandjili en raison de cinquante participants par site. Objectifs : contribuer à la réduction de la morbi-mortalité néonatale par l'amélioration des prestations des sages-femmes

cette formation pour les participants, Bertin Tsiba, pédiatre à l'hôpital général du quatrième arrondissement, Loandjili, a expliqué que conformément aux objectifs fixés par l'Organisation mondiale de la santé de l'année 2015, la République du Congo accuse encore quelques retards dans le domaine de la néonato-

Les officiers de police judiciaires instruits sur la garde à vue

L'initiative est de la commission diocésaine Justice et Paix (CJP) de Pointe-Noire et elle concerne le renforcement de capacité des agents de la police nationale. La formation s'est déroulée le 25 septembre sur «le respect de la dignité humaine de la personne interpellée et incarcérée» avec pour conférencier le colonel André Mankassa, officier de police judiciaire en service au commissariat central.



La tribune officielle lors de la formation des policiers crédit photo «Adiac»

Former les policiers n'est pas synonyme de procès

Selon le colonel Constant Ayouka, chef de service de la police judiciaire, responsable de la délégation de la police à la formation, cette session est loin d'être un procès fait à la police. Il s'agit d'un échange profitable pour tous devant permettre le changement des habitudes chez certains policiers. Dans son exposé, le colonel André Mankassa s'est apesanti sur des notions telles le respect, la dignité, la personne détenue, le gardé à vue, la détention ou la garde à vue. Des définitions contenues dans les textes réglementaires et législatifs que sont la Constitution du 20 janvier 2002, la déclaration universelle des droits de

l'homme, la charte des droits et libertés de 1991, la loi n° 1-63 du 13 Janvier 1963 portant code de procédure pénale en République du Congo, etc.

Il a rappelé à l'assistance que son intervention n'était pas un plaidoyer aveugle pour des détenus et des gardés à vue. Après débats, la constance s'est dégagée sur l'impérieux devoir d'aller vers l'humanisation et la réinsertion des détenus. Un engagement qui suppose chez l'État la réunion des moyens dans les lieux de détention, les services et postes de police. Ici a été soulevée la nécessité de reviser le code de procédure pénale car de l'avis de certains, plusieurs dispositions sont aujourd'hui désuètes.

Hervé Brice Mampouya

Le PCT atteint 9. 746. 100 francs CFA de cotisations

Le montant a été rendu public, le 27 septembre, à l'occasion du lancement de la deuxième édition de l'opération, « Appel à cotisations statutaires et de la rétrocession des membres du Parti Congolais du travail (PCT) de la fédération de Pointe-Noire ».

Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral à l'organisation et aux ressources humaines du PCT, a indiqué que ces cotisations constituent le seul moyen pour les membres de contribuer efficacement au fonctionnement du parti. « Soutenant l'idée d'une nouvelle République, les membres du PCT/Pointe-Noire constatent avec regret la persistance des déclarations empreintes de violences et de haine de certains responsables des partis politiques pourtant minoritaires sur l'échiquier national. Associés malheureusement à un déficit programmatique, ces leaders préfèrent se livrer à cœur joie à des invectives et incantations dans le plus grand mépris du peuple congolais au nom duquel ils croient agir », peut-on lire dans la déclaration rendue publique. Ils ont salué l'organisation réussie de la récente édition des onzièmes Jeux africains de Brazzaville.

S.I.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

Abo-Sport en campagne de préparation

Abo-Sport, champion du Congo 2015 en version féminine, représentera le pays du 21 au 30 octobre à la 37e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions prévue à Nador au Maroc. Dans l'objectif de briguer l'une des trois marches du podium, l'équipe est en campagne de préparation depuis le 10 août dans ses propres installations à Ouenzé, Brazzaville.



L'équipe d'Abo-Sport, photo archive «adiac»

Vice champion d'Afrique en 2006 à Tunis et 3e l'an dernier au Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe à Libreville, Abo Sport espère réitérer cet exploit en octobre prochain à Nador. « Nous visons toujours le podium comme l'an dernier à Libreville au Gabon, où nous avons gagné la troisième place du championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes avec la même équipe », a rassuré André Adou, le président de la section handball de l'équipe très confiant de ses joueuses. Il a poursuivi qu'avec le même groupe, Abo a amélioré son classement au championnat national 2015 à Pointe-Noire en l'emportant. Un sacre, qui lui a ouvert directement les portes de la 37e édition du championnat d'Afrique des clubs champions. C'est ainsi que toute l'équipe travaille le cœur à l'ouvrage pour hisser plus haut le drapeau congolais. Par ailleurs, pour apaiser l'inquiétude du public congolais déçu et angoissé après l'élimination des Diables rouges dames en quart de finale des 11es Jeux africains de Brazzaville, André Adou a dit que cette déception n'avait aucun lien avec la participation d'Abo sport au championnat d'Afrique. « Si l'équipe nationale a déçu le public congolais, ce n'est pas pour autant dire qu'Abo-sport, qui a une autre ossature, va aussi décevoir. Notre ossature est différente de celle de l'équipe nationale car nous avons gagné à Libreville avec la même équipe », a ajouté l'orateur. Le président de la section handball d'Abo a, par ailleurs, souligné les difficultés liées à la préparation. « Nous avons commencé notre préparation avec les moyens de bor. Mais nous avons une difficulté liée à la salle, nous souhaitons occuper l'un des gymnases pour que les filles s'habituent à jouer en salle. Nous attendons l'autorisation », a-t-il martelé.

De son côté, l'encadreur technique d'Abo-Sport, Jean François Xavier Malonga, a souligné que cette préparation a été un peu perturbée par les Jeux africains. Trois joueuses d'Abo étaient retenues à l'équipe nationale et une dans l'équipe du Cameroun. le groupe restant a démarré les préparatifs le 10 octobre en raison d'une séance par jour avant le retour des quatre autres. Pendant près d'un mois, a-t-il indiqué, les filles ont subi une préparation physique générale combinée avec un travail de fond pour essayer de peaufiner les qualités individuelles des joueuses. Maintenant comme tout le monde est là, nous allons faire un travail technico-tactique avec toutes les filles, notamment le groupe qui a démarré en août, les filles qui sortent des jeux et une autre qui était encore à la maison pour sortir dans deux semaines, un groupe homogène qui sera capable de jouer la compétition à Nador. « Nous avons le défi de réitérer l'exploit de Libreville ou de faire plus que ça. Pour cela, nous comptons sur le soutien indéfectible du président général, Jean Claude Ibovi et nous restons très sereins et confiants en nos joueuses », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

SÉCURISATION DES 11^{èmes} JEUX AFRICAINS

Le général Ndenguet félicite la force publique pour le travail abattu

Conformément aux orientations reçues, ainsi qu'à la feuille de route inscrite au programme de cette tâche, le directeur général de la police, président de la Commission de sécurisation, près le Comité d'organisation des 11^{èmes} jeux Africains, le général Jean François Ndenguet, a présidé ce jeudi 24 septembre, à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, un rassemblement régimentaire de fin de mission de sécurisation desdits jeux.

Nous revoici entre nous, a-t-il souligné, dans un contexte politique particulier. « Comme nous avons été professionnels pendant les 11^{èmes} Jeux africains, il nous faut capitaliser cette expérience et ses acquis pour gérer avec le même sens de responsabilités la période qui nous conduira vers les échéances majeures », a-t-il ajouté tout en indiquant que notre devoir est clair : protéger les personnes et les biens, garantir l'ordre public, préserver et faire respecter l'autorité de l'Etat, assurer la stabilité des institutions et la paix. Celui-ci passe nécessairement par la discipline qui est la force des armées, le professionnalisme qui est la caractéristique des agents formés, l'instruction, hommes d'honneur soucieux du respect des règles de déontologie et de l'éthique de la corporation.



Des éléments de la force publique

« En vos noms, je ne remercierai jamais assez le gouvernement de la République à travers messieurs les ministres de l'intérieur et de la décentralisation et de la dé-

fense nationale, pour avoir mis à notre disposition toutes les conditions d'équipements matériels, d'encadrement psychologique et moral, pour assurer le plein succès de cette opération spéciale de sécurisation », a précisé le général Jean François Ndenguet.

C'est pourquoi, convaincu que l'efficacité, la discipline et le professionnalisme sont les composantes de la réussite d'une mission, le président de la commission de sécurisation, près le comité d'organisation des 11^{èmes} jeux Africains, a invité la troupe au renforcement de cette belle expérience, pour répondre sans faillir aux sollicitations futures de la hiérarchie. « Le Congo avait donc l'impérieux devoir d'assurer la sécurité des uns et des autres. De protéger les sites d'hébergement, les lieux de loisirs, les stades, gymnases et palais des sports où devaient se dérouler les différentes épreuves inscrites au programme de ces Jeux du cinquantenaire », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

VIE DES CLUBS

La famille stelliennne une fois de plus divisée

L'Étoile du Congo ne s'est visiblement pas relevée de sa profonde crise qui commence à prendre l'allure d'une maladie chronique dans un corps humain. Depuis quelques jours, la pression monte entre le clan Emilienne Charlotte Lekoundzou et celui d'Hamadi Baba au sujet de la convocation de l'assemblée générale électorale.

Le 27 septembre dans un hôtel de Brazzaville, Mme Emilienne

sale en famille, ramener l'unité au sein de l'Étoile du Congo



Charlotte Lekoundzou présidente

Charlotte Lekoundzou est portée à la tête de la commission ad hoc chargée de gérer les affaires courantes de l'Étoile du Congo pour une période de 45 jours avant la tenue de l'assemblée générale. Cette commission, dit-elle, a été investie dans la perspective de préparer la prochaine assemblée qui va élire le président général de l'Étoile du Congo. La présidente de la commission ad hoc a aussi à cœur l'envie de ramener l'unité au sein de la famille stelliennne.

« Nous devons laver le linge

en vue de mettre en place un bureau du comité directeur qui pourra nous remonter jusqu'au niveau national ou continental. Nous avons mis un bureau en place qui va essayer de les rencontrer. Nous n'avons pas de problème avec l'autre côté mais ce sont eux qui ne comprennent pas notre démarche parce que l'Étoile du Congo ne doit pas rester sans comité directeur, sans conseil d'administration, sans commissariat aux comptes et sans joueurs. Il faut regarder du

côté de handball et du football comment faire un recrutement le plus rapidement possible », a déclaré Emilienne Charlotte Lekoundzou.

Elle a pour collaborateurs, Jean Guy Blaise Mayolas, premier vice-président, Solange Koulinka,

le seul habilité à convoquer une assemblée générale pour décider de l'avenir de l'Étoile du Congo. Ceux qui veulent le faire doivent selon lui attendre la fin de son mandat. « J'étais élu le 19 janvier 2014 pour un mandat de trois ans. Mon mandat prend



Hamadi Baba, président général de l'Étoile du Congo (photo Adiac)

présidente de la section handball, Alain Batomé, président de la section football, Linda Yoka, président de la section basketball et Ludovic Abbia, président des supporters chargé de la communication.

Je suis le seul habilité à convoquer une assemblée générale

Vingt-quatre heures après, Hamadi Baba a réagi en mettant en avant ses galants du président de l'Étoile du Congo élu. Dans sa déclaration, il a insisté qu'il est

un groupe qui a été sanctionné pour mauvaise conduite. Ce groupe a-t-il ajouté, utilise tous les moyens pour semer le trouble à l'équipe. « Si ces gens se sont regroupés pour aller voir un simple membre des sages qui va les convoquer en assemblée générale pour mettre une commission ad hoc, moi je dis, c'est nul et non avenu. On ne peut pas mettre une commission ad hoc alors que tous les bureaux sont en place. Je suis désolé d'entendre qu'à l'Étoile du Congo il n'y a plus de joueurs. La commission ad hoc n'a pas sa place à l'Étoile du Congo jusqu'au 17 janvier 2017. Il n'y a pas de poste pour eux. » Hamadi Baba a, par ailleurs, demandé aux joueurs qui ont commencé déjà les entraînements de continuer à affûter leurs armes avant d'exhorter ceux qui sont encore hésitants à emboîter le pas. « Il y a un seul président élu, c'est moi Hamadi Baba. Dans quelques jours, je vais inviter tous les membres des sages et les anciens dirigeants de l'Étoile du Congo pour que nous tirions les leçons de la réunion de dimanche. Les décisions qui seront prises seront appliquées. » L'Étoile du Congo est aujourd'hui prise en otage par chacune des parties qui essaie de tirer la couverture de son côté. Telle est la conclusion que nous pouvons tirer.

Il affirme que le rassemblement de dimanche a été organisé par

fin le 17 janvier 2017. Je suis en plein exercice de mon mandat. Je leur demande de lire les textes que nous avons adoptés à la commune de Ouenzé. S'il y a une réunion qui engage l'Étoile du Congo, le président du club doit être avisé. Je suis le seul habilité à convoquer une réunion. Je suis le seul également à mandater l'un de mes adjoints pour la convoquer », a souligné Hamadi Baba.

James Golden Eloué